

Exigez votre Télé choix!

FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 218 MONTREAL, LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1998 7 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

Les Foufounes électriques fêtent leurs dix ans; où est passé l'underground?, page B 1



CAHIER SPÉCIAL

L'Abitibi-Témiscamingue, une région à découvrir, page F 1

LES ARTS

La chronique d'Odile Tremblay: Les oranges d'hier et d'aujourd'hui, page B 10



PERSPECTIVES

Le bon Mandela

La visite de Nelson Mandela aux États-Unis et au Canada n'était pas qu'une tournée d'adieu, elle était aussi, entre les lignes, un appel à l'aide. L'Afrique du Sud a fait il y a quatre ans une révolution politique dont la majorité noire attend encore les dividendes sociaux. Avec impatience.

«**N**ous sommes bien conscients de tout ce qu'il nous reste encore à accomplir», déclarait jeudi aux Communes Nelson Mandela. Une litote dans la bouche de ce président qui, à 80 ans, tire progressivement sa révérence. En Afrique du Sud, l'abolition de l'apartheid politique n'empêche pas que la moitié des Noirs sont analphabètes et que le taux de chômage dépasse les 30 %. Les conditions de vie de la majorité demeurent largement inadéquates, malgré les efforts déployés par le régime pour électrifier les villages et améliorer l'accès à l'eau potable et aux soins de santé. Des insuffisances qu'à moyen terme Pretoria aura du reste de la difficulté à combler, compte tenu de la crise économique dans laquelle le pays a glissé suivant l'écroulement financier de l'Asie et la chute sur le marché mondial du prix de l'or, source clé de devises pour l'économie sud-africaine.



Guy Taillefer

Avec le résultat que la majorité noire donne des signes croissants d'impatience, pour la raison bien compréhensible que le Congrès national africain (ANC), porté au pouvoir en avril 1994 à l'issue des premières élections multiraciales dans l'histoire du pays, a du mal à remplir ses promesses d'égalité sociale et de «déracialisation» de l'économie. Mais aussi, signes d'inquiétude à l'idée que M. Mandela — qui quittera la présidence à l'issue des élections de l'année prochaine — ne sera bientôt plus là pour appliquer à la nouvelle Afrique du Sud ses inestimables talents de guérisseur.

Car sous sa présidence, M. Mandela aura, tout à la fois, réussi à apaiser les peurs des Blancs et à canaliser le désir impatient de changement des Noirs. Son rôle aura été d'incarner la réconciliation raciale, afin que la transition s'effectue le plus doucement possible. A cette tâche dantesque, on ne peut pas dire qu'il ait échoué. Sauf que, dans les faits, les plaies creusées par l'apartheid sont encore béantes. Noirs et Blancs habitent des mondes qui coexistent, mais qui ne se croisent pas souvent. Trop de Blancs, se plaignent-ils dans les rangs de l'ANC, considèrent la réconciliation nationale comme le droit de conserver le pouvoir économique pour avoir cédé aux Noirs le contrôle politique du pays. Et trop de Noirs, faisait valoir l'année dernière Reuel Khoza, le nouveau patron noir de la société nationale de l'électricité, «s'imaginent que la couleur de leur peau doit automatiquement leur ouvrir les portes».

La commission Réconciliation et Vérité, qui a achevé fin juillet ses auditions publiques après deux ans sous la présidence de M^{re} Desmond Tutu, s'est vu confier la tâche inédite de faire œuvre de réconciliation en exorcisant les démons de l'apartheid. Vingt mille témoins plus tard, un sondage publié par le quotidien local *Business Day* indiquait cet été que les deux tiers des Sud-Africains estiment que cette commission n'a pas contribué au rapprochement racial.

La fin de l'apartheid n'exclut pas qu'il y ait toujours «ségrégation» dans les intentions de vote aux deux principaux partis (l'ANC et le Parti national). Elle n'exclut pas non plus que la minorité blanche (14 % de la population) contrôle encore 60 % de la richesse nationale et près de 80 % des meilleures terres agricoles. M. Mandela a commencé l'année dernière à sonner la fin de la réconciliation pour la minorité blanche. Dans son discours d'adieu aux militants de l'ANC en novembre 1997, il accusait les Blancs de «résister au changement» et d'afficher «une arrogance qui découle de l'attachement aux idées de supériorité raciale».

Une agressivité inhabituelle de la part du bon Nelson Mandela, pour qui il s'agissait de signaler, en un mot, que le moment est venu de déraciner l'apartheid pour vrai: s'arrêter les privilèges dont bénéficient toujours les Blancs, créer un marché de l'emploi pour la majorité — notamment par une loi controversée de discrimination positive, déposée en février au Parlement sud-africain. On sait déjà que M. Mandela a confié sa succession à son vice-président, Thabo Mbeki, qu'il présente du reste depuis longtemps comme le président *de facto* de l'Afrique du Sud. Il est un technocrate qui n'a pas le centième de l'envergure historique du patron sortant, mais dont l'élection à la présidence paraît assurée, l'ANC étant sans opposition.

C'est un combat auquel M. Mandela ne participera pas, sinon de loin, mais dont il est venu porter le message en Amérique du Nord en se faisant accompagner de gens d'affaires. Son voyage n'était pas qu'une tournée d'adieu, il était un appel à la solidarité de la communauté internationale au moment où la lutte anti-apartheid entre dans une phase nouvelle.

MÉTÉO



Montréal
Ennuagement.
Orages en soirée.
Max: 22 Min: 11

Québec
Nuageux
avec éclaircies.
Max: 18 Min: 8
Détails, page C 9

INDEX

Annonces C 10 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 8
Avis publics C 4 Les sports C 12
Bourse C 8 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
Éditorial A 10 Politique A 6

www.ledavoir.com

Sondage Sondagem

Parizeau exaspère les Québécois

55,7% des répondants souhaitent qu'il s'abstienne de participer au débat politique

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les sorties tonitruantes de Jacques Parizeau exaspèrent les Québécois, qui souhaitent que l'ancien premier ministre disparaisse du paysage politique.

Une enquête d'opinion publique réalisée par la maison

Sondagem pour *Le Devoir*, entre le 19 et le 22 septembre, met en lumière le sentiment d'antipathie que les gens éprouvent à l'endroit de celui qui incarne l'orthodoxie du mouvement souverainiste. Ils le voient comme un boulet au pied du Parti québécois, une nuisance. Effectué auprès de 1008 personnes, ce sondage visait à évaluer la perception populaire des gestes, attitudes et déclarations de M.

Parizeau depuis que la défaite référendaire d'octobre 1995 l'a incité à quitter le poste de premier ministre. Les sondages ont obtenu une participation de 60,6 %, ce qui établit la marge d'erreur statistique maximale à 3,4 %, 19 fois sur 20. Chacune des questions a permis de dégager un fort

VOIR PAGE A 12: PARIZEAU

Place aux Journées de la culture



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

PERDU au milieu des costumes et chapeaux de son atelier, le styliste Grégoire Levasseur met la touche finale à la broderie d'un habit d'une autre époque. La visite de l'atelier du styliste est l'une des nombreuses activités au menu des Journées de la culture, qui se tiennent aujourd'hui et dimanche partout en province. Pour vous y retrouver dans la panoplie d'événements à l'horaire, *Le Devoir* a préparé un supplément spécial pour l'occasion, inclus dans cette édition du journal. Bonnes Journées! Voir notre cahier E.

Les élections allemandes

La « République de Berlin » ?

La nouvelle capitale est au cœur des débats qui secouent l'Allemagne

Le chancelier allemand Helmut Kohl, candidat à sa propre succession lors des élections générales de demain, et son rival social-démocrate Gerhard Schröder ont tenu hier soir, respectivement à Mayence et Berlin, leurs derniers discours de campagne. «Allez voter dimanche et faites en sorte que la participation soit très élevée, luttons pour chaque voix», a lancé le chancelier. Son rival social-démocrate SPD Gerhard Schröder avait, lui, symboliquement choisi Berlin, la capitale de l'Allemagne réunifiée pour terminer sa campagne.

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BERLIN
Dernier d'une série de quatre articles

Le 23 mai prochain, jour du 50^e anniversaire de l'Allemagne moderne, Berlin deviendra officiellement la capitale du pays. Comme les Allemands ne font jamais les choses à moitié, ils ont entrepris de mettre Berlin sens dessus dessous.

Imaginez le chantier de la Baie-James. Multipliez-le par dix et mettez-le entre le boulevard René-Lévesque, l'avenue du Mont-Royal, l'avenue Papineau et le boulevard Saint-Laurent. Vous aurez ainsi une petite idée du caphar-naïm qu'est devenu le cœur de l'ancienne capitale de la Prusse depuis que le Parlement a décidé que le chancelier qui sera choisi demain trônera dès l'an prochain au Reichstag. L'architecte britannique Norman Foster vient de rénover l'édifice. A deux pas de là se dressera la

VOIR PAGE A 12: ALLEMAGNE

LES ACTUALITÉS

Des compressions permanentes

Les négociations dans le secteur public débiteront dès que Québec fera connaître ses offres. Dans le secteur de l'éducation, les enseignants auront une pente à remonter puisque Québec demandera la reconduction de certaines compressions qui devaient être temporaires, permettant ainsi de récupérer 50 millions de dollars pour les niveaux primaire et secondaire et quelque 35 millions chez les enseignants de cégep.

Nos informations, page A 2

Le découvreur d'imaginaire

L'histoire d'amour entre Raymond Devos et le Québec se poursuit

Homme de parole, Raymond Devos se laisse facilement emporter par le flot des mots et des idées. Ses textes sont pourtant le fruit d'un travail long et minutieux. Privilégiant les événements banals de la vie quotidienne à l'actualité brûlante, il n'en demeure pas moins un témoin attentif et préoccupé de son monde. Plutôt sévère à l'endroit de la relève, il sait tout de même qu'il en restera toujours quelques-uns pour réinventer l'art de transformer la vie en poésie.

ÉRIC DESROSIER
LE DEVOIR

Du physique d'Alfred Hitchcock, dont il dit s'inspirer pour entretenir le suspense dans chaque histoire qu'il tisse, Raymond Devos partage la rondeur. Pas seulement celle du ventre, non, non, celle du visage aussi, de grands yeux vifs, une petite bouche rouge qui ne s'arrête pas et puis, aussi, les mains qui bougent tout le temps. Du caracté-

re du célèbre réalisateur toutefois, il ne partage rien. Autant le Britannique a pu être difficile à vivre pour ceux qui l'ont côtoyé, autant le Français — et non le Belge, quoi qu'on en dise en Belgique, où l'artiste est né et qu'il a quitté à l'âge de deux ans —, autant le Français, donc, s'avère aimable, disponible et fin. Ainsi, à un journaliste qui lui demandait cette semaine pourquoi il se teignait les cheveux,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Les jeux de mots n'existent pas. Ce sont des jeux d'esprit», affirme Raymond Devos.

VOIR PAGE A 12: DEVOS

• LES ACTUALITÉS •

Registres d'inscription

Le boycottage touche une quinzaine de collèges

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Les étudiants d'une quinzaine de collèges, sur 46, refusent d'inscrire leur nom au registre de leur établissement, suivant ainsi le mot d'ordre de leur fédération étudiante.

«Nous sommes satisfaits des résultats», a déclaré hier le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Philippe Leclerc, surtout que les directions, a-t-il poursuivi, ont eu recours à des tactiques d'intimidation.

Il y a un mois, la fédération étudiante invitait les étudiants à ne pas signer les registres des collèges pour protester contre la hausse persistante des frais imposés (stationnement, casiers, accès aux laboratoires d'ordinateurs, etc.) et contre les compressions en général.

Cette mesure, en apparence anodine, empêche les collèges de connaître le nombre d'étudiants inscrits (il faut toujours rajuster le tir des premières inscriptions en raison des abandons). Les directions ne peuvent donc pas faire parvenir leur liste au gouvernement du Québec, qui s'en sert pour établir le montant des subventions qu'il envoie à chaque cégep. Comme le gouvernement a deux ans de retard, les listes de cette année serviront à déterminer le montant de la subvention de l'année 2000-2001.

Même si elle n'approuve pas les compressions, la Fédération des cégeps estime que le boycottage des signatures ne constitue pas un moyen adéquat de protestation.

«Le moyen retenu est contradictoire puisqu'il forcera les cégeps à trouver d'autres manières de comptabiliser leur population étudiante, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires qu'ils devront eux-mêmes assumer», a fait savoir hier la porte-parole de la fédération.

Négociations avec la CEQ

Québec exigera de rendre permanentes des compressions temporaires

Le gouvernement peut toujours rêver, dit Lorraine Pagé

Les négociations dans le secteur public débuteront dès que Québec fera connaître ses offres. Dans le secteur de l'éducation, les enseignants auront une pente à remonter puisque Québec demandera la reconduction de certaines compressions qui devaient être temporaires.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

S'il n'en tient qu'au gouvernement, certaines compressions temporaires auxquelles ont consenti les enseignants l'an dernier seront reconduites, permettant ainsi de récupérer 50 millions de dollars pour les niveaux primaire et secondaire et quelque 35 millions chez les enseignants de cégep.

En effet, le porte-parole du gouvernement au cours de la négociation qui s'amorce dans le secteur public, Maurice Charlebois, a confirmé cette semaine que le prolongement de ces mesures serait exigé dans le projet de convention collective que le gouvernement déposera au cours des prochaines semaines à ses syndiqués.

«Il est certain que les mesures non récurrentes feront partie des discussions», confirmait M. Charlebois, le négociateur en chef pour le gouvernement dans la grande opération de renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, ne l'entend naturellement pas de cette oreille. Elle a eu ces mots hier: «Le gouvernement peut tou-

jours s'essayer et prendre ses rêves pour des réalités.»

Rappelons le contexte. Le gouvernement a exigé de ses employés, l'an dernier, qu'ils effectuent des compressions de l'ordre de 6 %. En contrepartie, il mettait sur pied un coûteux (et avantageux) programme de mises à la retraite anticipée.

Contrairement à d'autres groupes, les enseignants, autant ceux des cégeps que ceux des niveaux primaire et secondaire, n'ont pas voulu toucher à leurs tâches. Ils ont donc consenti diverses autres mesures totalisant 160 millions.

Certaines de ces mesures sont de nature permanente, et d'autres, de nature temporaire. Une dernière catégorie, dont la nature est restée floue dans les ententes, fera l'objet de vifs débats.

Congés non payés

Ainsi, le gouvernement veut que la récente habitude de ne pas payer les journées de congé de maladie non utilisées devienne une mesure permanente (mesure qui a permis au gouvernement de récupérer 16,2 millions); il demandera aussi que le gel de l'avancement d'échelon pour ceux qui ne sont pas au sommet de l'échelle soit reconduit (économies de 21,9 millions); enfin, il ne voudra pas réduire le nombre d'enfants par classe de maternelle, qui passait, l'an dernier, de 18 à 20 en moyenne, avec un maximum passant de 20 à 22. Cette dernière mesure a permis des économies de 13 millions.

Le problème se posera aussi dans le secteur collégial, où les enseignants ont pris, l'an dernier, 9,3 jours de congé non payés, de manière à ne pas toucher à leur charge de travail. L'entente avec le gouvernement à ce sujet prévoit que la disposition s'applique jusqu'à la fin de la convention

collective. Or cette convention a pris fin le 30 juin dernier. Donc, l'ambiguïté persiste cette année en attendant un nouveau contrat de travail. Certains collèges ont prévu les congés, d'autres pas.

Mais la récupération de la rémunération associée à ces journées constitue la première des demandes du syndicat en vue de la négociation.

«C'est notre première demande», confirme le président de la Fédération nationale des enseignants québécois, Pierre Patry. Mais nous savons bien que le gouvernement veut que les congés non payés soient récurrents. Nous livrerons bataille là-dessus.

La négociation sera officiellement lancée lorsque le gouvernement déposera ses offres. Mais la présidente de la CEQ est d'avis que cela ne saurait trop tarder maintenant, depuis que le ministre des Finances, Bernard Landry, a déclaré qu'il n'y avait aucun surplus à l'horizon.

«A chaque négociation, il y a une belle déclaration. C'est le coup d'envoi, en quelque sorte», laissait tomber Mme Pagé hier.

C'est la première fois depuis dix ans, soulignait hier le porte-parole gouvernemental au cours d'une entrevue, que les parties s'engagent dans une négociation traditionnelle. En effet, au cours des dernières années, le gouvernement n'a négocié qu'une chose, des compressions, des gels et des baisses de salaire.

C'est la raison pour laquelle les syndicats manifestent un gros appétit, surtout au plan des salaires: le Front commun intersyndical réclame des hausses de 11,5 % réparties sur trois ans, et cela, sans compter les 700 millions que la CEQ revendique pour régler la question de l'équité salariale.

C'est facile à comprendre quand on comprend que tout est compris.



Selon Clearnet, l'achat d'un sans-fil devrait être simple, abordable et sans mauvaise surprise. Nos appareils sont tous bimodes et nos forfaits sont vraiment abordables et, surtout, complets: messagerie vocale, afficheur et appel en attente sont toujours inclus.

Pas de surprise, donc! C'est facile à comprendre, non?

clearNET scp
le futur est simple



Guide d'achat du sans-fil

Lorsque vous achetez un téléphone sans fil, c'est important de poser les bonnes questions pour obtenir l'appareil et le type de service qui vous conviendront le mieux. La liste qui suit devrait vous aider à simplifier votre magasinage.

	Clearnet SCP	Autres options
L'achat de l'appareil.		
• Quel est le coût d'un appareil bimode pouvant être utilisé partout au Canada?	149,99 \$	
• Dois-je payer des frais de mise en service ou acheter une micropuce pour utiliser le téléphone?	Non	
Choisir un forfait.		
• Quel est le prix de base d'un forfait mensuel?	20,00 \$*	
• Puis-je choisir un forfait qui inclut le temps d'antenne illimité la fin de semaine?	Oui	
• Si j'utilise plus de minutes que prévu dans mon forfait pour des appels locaux canadiens, quel est le tarif à la minute?	20 ¢	
• Les appels faits à l'extérieur de la zone numérique comptent-ils dans mes minutes incluses?	Oui	
Faut-il payer de l'extra pour les extras?		
• Est-ce que la messagerie vocale, l'afficheur ou l'appel en attente sont inclus gratuitement?	Oui	
• Est-ce que je serai facturé à la seconde pour tous les appels locaux et interurbains, dès la première seconde?	Oui	
• Est-ce que les appels locaux sont gratuits partout au Canada le jour de ma fête?	Oui	
• Est-ce que ma compagnie de communication sans fil m'envoie des primes de remerciement à tous les mois?	Oui	
• Ai-je une garantie de satisfaction de 30 jours?	Oui	

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 1 888 CLEARNET™ et demandez notre guide complet «Passer au sans-fil. Votre guide d'achat» ou visitez notre site web au www.clearnet.com.

* Avant taxes et redevances d'utilisation du système. ** Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc. Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants:



EN BREF

100 000 \$ pour une maison des cultures amérindiennes

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité du Québec a résolu de verser 100 000 \$ à la mise sur pied d'une maison des cultures amérindiennes, à Saint-Hilaire. Le président du Fonds de solidarité, Clément Godbout, a aussi accepté de présider la campagne de financement de l'organisme. Ce projet doit prendre place dans une érablière louée pour 49 ans par la municipalité de Saint-Hilaire à la Fondation Ushket-André-Michel. On doit y construire une maison, sur le modèle de la Long House traditionnelle iroquoise. On y célébrera aussi la tradition de l'eau d'érable telle que vécue par les Amérindiens. Des artistes amérindiens du Québec ainsi que d'ailleurs dans les trois Amériques seront invités à y présenter leurs œuvres. Ces artistes seront jumelés à des artistes locaux, dans le but de favoriser les liens entre les communautés artistiques. Le site de Saint-Hilaire a été choisi entre autres pour célébrer des artistes célèbres qui y ont vécu: Leduc, Borduas et Bonnet.

NOUVEAUTÉ
GÉOGRAPHIE
GÉNÉRALE

En voie d'approbation par le MEO

Géographie
1^{re} secondaire
(2^e édition revue et mise à jour)
Manuel de l'élève
(2^e édition revue et mise à jour)
448 pages, 44,50 \$
Cahier
(2^e édition revue et mise à jour)
en préparation
Corrigé du cahier
(2^e édition revue et mise à jour)
en préparation
Guide d'enseignement
(2^e édition revue et mise à jour)
292 pages

Voici ce qu'ont dit les évaluateurs du Ministère:

Le matériel présente des moyens qui s'inspirent des principes de l'évaluation formative et qui est directement reliés aux objectifs du programme.

L'abondance de contenus obligera les enseignantes et les enseignants à faire des choix.

L'information véhiculée dans ce manuel est de BONNE VALEUR SCIENTIFIQUE et elle tient compte des plus récents développements en géographie. TOUT SEMBLE À LA FINE POINTE.

Le matériel audiovisuel présenté est abondant et varié.

Siège social:
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

LE DEVOIR MONTREAL

L'ère de l'acheteur est-elle arrivée ?

La tendance du marché immobilier favorable aux acheteurs, observée depuis une décennie, est en train de s'inverser

L'analyse des chiffres propres à l'activité immobilière du Grand Montréal révèle un changement de la tendance. Le marché est à la veille, à la toute veille, d'être à l'avantage des vendeurs.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le rythme des transactions observé tout au long du premier semestre est si vif que le marché immobilier du Grand Montréal est à la veille d'être qualifié de marché de vendeurs. Si tel est le cas, si le rythme adopté est maintenu au cours du dernier trimestre, alors 1998 restera comme l'année au cours de laquelle on aura assisté à un changement de la tendance lourde constatée depuis le début de la présente décennie.

Après étude des données propres au premier semestre, Jean Laferrière, analyste principal de marché au sein de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), a souligné dans sa dernière analyse qu'à l'échelle du Grand Montréal, le marché de la maison s'est nettement amélioré, avec un déséquilibre de moins en moins prononcé. Ainsi, le nombre de vendeurs pour chaque acheteur n'est plus que de 13 pour 1.

Que ce rapport descende encore

un peu, qu'il recule jusqu'à 10 pour 1, et alors l'avantage dont ont bénéficié depuis au moins huit ans les acheteurs passera dans le camp des vendeurs. Chose certaine, nous sommes désormais loin du rapport de 20 vendeurs pour un acheteur qui a marqué l'activité immobilière du Grand Montréal tout au long des années 90.

Bien évidemment, le changement de tendance en cours est largement attribuable aux taux hypothécaires. «Depuis la fin de 1996, rappelle l'économiste de la SCHL, le loyer de l'argent démontre une très grande stabilité. Par exemple, le taux d'un terme de cinq ans est sous la barre des 8 % depuis maintenant deux ans.»

Outre l'évolution favorable des taux hypothécaires, la demande pour les valeurs immobilières a été passablement soutenue par une bonne création d'emplois dits de qualité. Ainsi, pour l'année en cours, on a réalisé que 85 % des emplois créés étaient des emplois à temps plein. «Cela indique une amélioration certaine de l'économie montréalaise, qui présente



ARCHIVES LE DEVOIR

Le changement de tendance dans le marché immobilier est largement attribuable à l'évolution favorable des taux hypothécaires.

un taux de chômage glissant sous la barre des 10 %.

«Ainsi, a poursuivi M. Laferrière, pour la première fois des années 90, le taux de chômage est nettement plus faible dans le Grand Montréal que dans le reste de la province, l'écart atteignant les deux points de pourcentage.»

Cela étant, de toutes les catégories

d'habitations, c'est le condo qui s'est particulièrement distingué. Les statistiques colligées à cet égard indiquent en effet que le logement en copropriété a enregistré des records de vente au cours des derniers mois. «Une forte tendance à la hausse des transactions se dessine depuis 1995: moins de 600 unités étaient alors transigées au deuxième trimestre comparativement à près de 1500 cette année pour la même période.»

Mais voilà, malgré un nombre important de transactions au cours des trois dernières années, la valeur marchande de ce produit immobilier affiche peu de variations. Il n'y a pas progression des prix pour la bonne et simple raison que les inscriptions au réseau MLS se maintiennent à des niveaux élevés. De fait, «le condo demeure un produit difficile à vendre», contrairement au plex et à l'unifamiliale.

A preuve, le délai d'attente avant la vente se chiffre en moyenne à 136 jours pour le condo alors qu'il est de 123 jours pour la maison et de 112 jours pour le plex.

Dans les quartiers Côte-des-Neiges, Île-des-Sœurs, Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Westmount, l'économiste de la SCHL a constaté que les ventes avaient progressé de 17 %, que l'écart entre le prix inscrit et le prix de vente était désormais de

10 %, que le prix moyen avait progressé de 11,5 % pour se fixer ainsi à 167 000 \$ et que le nombre de vendeurs par acheteur était passé de 16 l'an dernier à 13 actuellement.

Et ailleurs? Dans les quartiers Plateau Mont-Royal et Villeray et dans le centre de Montréal, le tableau est respectivement le suivant: 19,3 % d'augmentation, 10 % d'écart, 3,2 % à 106 000 \$, 14 vendeurs contre 15 l'an dernier. Dans Rosemont, Mercier, Saint-Michel et Hochelaga-Maisonneuve, le tableau est, toujours respectivement, le suivant: 4 % d'augmentation, 11 % d'écart, 3,5 % à 85 000 \$ et 20 vendeurs contre 19 il y a un an.

Dans la catégorie de l'unifamiliale, et en recommençant par les quartiers Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et autres, le tableau va comme suit: 9 % d'augmentation des ventes, 11 % d'écart, 17 % d'augmentation des prix, soit à 290 000 \$, neuf vendeurs contre dix l'an dernier.

Dans le deuxième groupe, on a respectivement ceci: une baisse de 7 %, un écart de 12 %, un prix stable à 129 000 \$ et un nombre identique de vendeurs, soit dix. Dans le dernier groupe, on a: -1 %, un écart de 14 %, un prix identique, soit à 111 000 \$, et un nombre identique de vendeurs: 11.

Un taux de mortalité alarmant chez les jeunes de la rue

LE DEVOIR

Un groupe d'experts, mandaté par le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, recommandera, en décembre prochain, une série de mesures à prendre pour faire face à une situation jugée alarmante chez les jeunes de la rue. Une étude, communiquée mercredi au conseil d'administration et rendue publique hier, fait état d'un taux de mortalité 12 fois plus élevé chez les jeunes de la rue à Montréal par rapport aux jeunes Québécois de leur âge.

L'étude, entreprise en janvier 1995 par la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, portait à l'origine sur l'évolution de l'infection au VIH, le virus à l'origine du sida. Sur quelque 500 jeunes, âgés de 15 à 24 ans, recrutés à ce moment, dix étaient décédés à la fin de l'étude, en mars 1998: quatre par suicide, trois par surdose de drogue, un par accident et un autre d'une hépatite A. «C'est une des rares études en Amérique du Nord à porter sur une cohorte aussi importante de jeunes de la rue», souligne le Dr Denis Roy, directeur intérimaire de la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Le groupe de travail qui a été formé comprend des représentants de divers organismes, entre autres le Bureau du coronar, les CLSC, la Régie régionale, des groupes communautaires comme Suicide-Action Montréal et le Service de police de la CUM. «Il existe beaucoup de ressources, en matière de santé mentale, pour venir en aide aux jeunes, mais dans bien des cas, l'expertise a besoin d'être intégrée», explique Denis Roy. D'autre part, on se rend compte que l'on se retrouve tout à coup en face de nouvelles réalités. Bien des travailleurs peuvent se sentir un peu dépassés et avoir le réflexe de baisser les bras. C'est une attitude que nous voulons éviter d'adopter.

Opération patrimoine populaire

Les travailleurs de l'ombre ont été récompensés

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Une trentaine de propriétaires qui travaillent, souvent dans l'ombre, à préserver le patrimoine architectural de la ville ont été récompensés, hier, à l'hôtel de ville de Montréal. Comme c'est maintenant le cas chaque année dans le cadre de l'Opération patrimoine populaire, on retrouve plusieurs lauréats qui auraient peu de chances de se distinguer, autrement, dans un concours axé sur l'architecture. En plus de commerces, d'édifices à bureaux et de projets de condominiums, quelques modestes duplex et triplex, ainsi que de petites maisons, ont aussi été récompensés. «Montréal compte une multitude de petits bijoux qui existent grâce à l'attention de leurs propriétaires», a souligné le maire Bourque, présent au début de la remise des prix.

L'opération a été instaurée conjointement, il y a huit ans, par la Ville et par l'organisation Héritage Montréal pour sensibiliser les propriétaires à l'importance de préserver leur patrimoine. «Nous ne sommes pas toujours en accord sur tout avec la Ville, mais là-dessus, nos objectifs se rejoignent», souligne Dinu Bumbaru, directeur des programmes à Héritage Montréal. C'est un peu comme la trêve olympique! Pendant l'été, un jury d'experts en patrimoine a sillonné les rues à la recherche d'édifices dont on a particulièrement bien préservé les caractéristiques d'origine. Des prix ont été décernés pour les huit régions de la ville, selon six catégories: résidence, plex, édifice à logements

multiples, commerce, bureaux et industrie. Parmi les gagnants, huit propriétaires qui se sont spécialement distingués ont reçu le titre de grand lauréat Banque Scotia. «Ce sont des citoyens qui travaillent, souvent de façon désintéressée, à préserver ce qui constitue le fondement même de l'héritage montréalais», a dit Gérard Beaudet, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et président d'Héritage Montréal. Beaucoup sont d'ailleurs très surpris d'apprendre qu'ils ont gagné ce prix.

Par ailleurs, le prix d'excellence, instauré l'an dernier pour souligner une initiative particulière de préservation et de diffusion du patrimoine, a été attribué aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour l'entretien de la maison Saint-Gabriel, un édifice vieux de trois siècles situé dans Pointe-Saint-Charles, et pour le musée Marguerite-Bourgeoys, inauguré le printemps dernier dans le Vieux-Montréal. Un autre prix, le prix de l'artisan, a été remis à la société Fenêtres MQ. Un autre prix, le prix Gaz Métropolitain, a été attribué à l'ancienne usine Sherwin-Williams, transformée en condominiums dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

La remise des prix marque le point de départ d'une série d'activités d'information sur le patrimoine populaire, qui comprend une exposition itinérante de photos des immeubles primés dans les stations de métro et les marchés publics, des journées «portes ouvertes» dans divers musées et des circuits de visites de Montréal.

Renseignements: www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine_populaire/



Ce triplex de l'avenue du Parc a été déclaré grand lauréat du concours Opération patrimoine populaire dans la région Plateau Mont-Royal-Centre-Sud.

Un avocat efficace pour faire bouger les choses

FRANÇOIS GENDRON
Ph.D.

(514) 282-7772

Pour avoir le bon avocat de votre côté



13 000 000 \$

APPROX.



ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

• LES ACTUALITÉS •

La musique s'arrête à minuit

Devant la rigidité des positions patronale et syndicale, la grève semble inévitable à l'OSM

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

L'OSM supplie ses 98 musiciens d'accepter l'offre finale faite par la direction, jeudi, offre qui consiste, comme précisé hier en conférence de presse, en des hausses successives de 4, 3 et 2 %, portant le salaire moyen à 67 000 \$ (août 2001).

Le principal négociateur syndical, Jean Fortin, demeure inébranlable: «Notre mandat est très clair». Si le public est pénalisé par la grève qui doit débiter à minuit ce soir, c'est qu'elle est «notre seul moyen de maintenir le niveau artistique» de l'orchestre, pense-t-il.

Les musiciens ont, jeudi soir, déposé une contre-proposition, faisant passer leurs exigences de 38 à 27 %. C'est l'impossible. Il faudrait, selon le syndicat, remonter à 1992 pour bien mesurer les sacrifices répétés des musiciens «dont deux sont prêts à signer demain matin», aguichés par des orchestres américains. L'OSM propose un contrat allant du 1^{er} septembre 1998 à la fin août 2001.

A noter que des hommes d'affaires ont, le 21 septembre, invité le public à se montrer généreux pour le Fonds de dotation de l'OSM, qui entend recueillir jusqu'à 20 millions.

Parmi les conséquences prévisibles d'une grève, il y a l'annulation des concerts du 29 et du 30 (*Requiem de Verdi*), la perte probable de 200 000 \$ si le gala du 13 octobre n'a pas lieu et le report indéfini de séances d'enregistrement pour les étiquettes EMI et Philips.

Pour la directrice générale de l'OSM, Michelle Courchesne, et pour le président du conseil, Michael Turcotte, «l'heure est grave» et l'offre est raisonnable compte tenu du déficit structurel annuel de deux millions et du déficit accumulé de 5,5 millions.

«Les musiciens ne sont pas les seuls à faire des sacrifices», plaide Mme Courchesne qui demande qu'on cesse de comparer Montréal aux grandes villes nord-américaines. Un billet de concert coûte environ 40 \$ à Montréal; au Carnegie Hall, ce billet grimpe à 85 \$ US. La contre-offre déposée par les musiciens est «irréaliste», dit la direction. Même s'ils font grève comme prévu, ils pourront faire durer la grève une semaine, un mois ou trois mois. «Il n'y aura pas plus d'argent dans la caisse... notre marge de manœuvre est inexistante», disent les administrateurs, selon lesquels une seule semaine de grève compromettrait toute chance d'augmenter les revenus de l'OSM cette saison (revenus d'un peu plus de 13 millions pour des dépenses de 14,4 million). La direction a de plus à prendre en compte les demandes de 23 employés.

L'Association des musiciens de l'OSM réagit froidement à la proposition de l'OSM, déjà transmise au printemps, de devenir partenaire de l'OSM dans une société à but lucratif qui s'occuperait de produits dérivés et multiplierait les occasions de fournir des outils pédagogiques «comme c'est le cas aujourd'hui à Saint-Eustache» où l'OSM enregistre pour une chaîne japonaise. «Pourquoi une autre structure?», demande M. Fortin. S'il y a des activités rentables, qu'on s'y mette et que cela passe «dans les activités normales» de l'orchestre.

La direction croit que les relations avec les musiciens «qui ont de très bonnes idées à faire valoir» sont très bonnes... jusqu'au moment où il est question d'argent. M. Fortin rappelle que les musiciens ont un traitement garanti annuel de 50 600 \$, que le but est d'atteindre 1429 \$ par semaine en 2000-01, à défaut de quoi, bien des musiciens seront tentés de s'expatrier.

Entente avec les producteurs de porcs

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Après plusieurs heures de discussions parfois houleuses, le gouvernement et la Fédération des producteurs de porcs du Québec en sont venus à un accord hier soir à propos de l'assurance-stabilisation.

Clément Pouliot, président de la fédération, s'est montré soulagé de cette entente, qui ne sera cependant confirmée que lundi matin. Les fonctionnaires ont demandé la fin de semaine pour vérifier certains points juridiques. La réponse formelle sera donnée en matinée lundi.

Cette entente porte sur des sommes additionnelles qui seraient versées aux producteurs dans le cadre de la loi sur l'assurance-stabilisation. M. Pouliot n'a pas voulu divulguer quels seront ces montants. Cela sera fait lundi matin. Puis, le plus rapidement possible, des chèques seront envoyés aux producteurs.

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin, qui est lui-même un producteur de porcs, a émis un communiqué disant que, pour la première fois en deux ans, le gouvernement a déposé aux producteurs de porcs une proposition concrète sur papier pour résoudre la crise porcine.

soudre la crise porcine.

Les négociations ont été menées au plus haut niveau par moments, par exemple entre le premier ministre Bouchard et M. Pellerin. M. Bouchard se serait engagé personnellement à compléter l'hypothèse de travail lundi.

L'UPA et M. Pouliot n'ont pas manqué de faire allusion au barrage établi sur la route 20 par un certain nombre de producteurs. «Nous avons assisté au cours des derniers jours à la plus grande démonstration de solidarité vécue chez les producteurs de porcs depuis longtemps», a dit M. Pouliot. M. Pellerin a renchéri avec le commentaire suivant: «L'UPA a été et sera toujours

déterminée à faire valoir l'importance du respect de la loi sur la sécurité des revenus agricoles car c'est capital pour le maintien et le développement de notre agriculture.»

L'occupation de l'autoroute 20 près de Drummondville a mis en lumière la profonde inquiétude des producteurs qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Certains ont déclaré qu'ils ne pourraient pas survivre encore un an dans les conditions présentes. Toutefois, comme on l'explique dans un autre article en section Économie (page C 3), l'assurance-stabilisation ne règlera pas tous les problèmes de cette industrie.



Un papa et sa fille s'amusaient dans les premiers vents de l'ouragan Georges, hier, à Biscayne Bay, en Floride.

Georges s'abat sur la Floride

ASSOCIATED PRESS

Key West — Avec des vents à plus de 170 km/h, l'ouragan Georges faisait sentir ses premiers effets sur l'archipel des Keys, en Floride, après avoir fait plus de 305 morts depuis le début de la semaine dans les Caraïbes, dont au moins la moitié en République dominicaine.

Des abris et des hôtels ont été aménagés à Miami et Orlando pour pouvoir accueillir une partie du million d'habitants vivant le long de 480 kilomètres de côtes au bord de l'Atlantique, de la pointe sud de la péninsule à Tampa plus au nord, qui a reçu l'ordre de se mettre à l'abri.

Mais au moins 15 000 des 80 000 habitants de l'archipel des Keys avaient décidé de rester. Il y a six ans pourtant,

l'ouragan Andrew avait provoqué pour 25 milliards de dollars de dégâts et fait 26 morts aux États-Unis.

D'ores et déjà, quelque 150 000 personnes étaient privées d'électricité dans les régions de Miami et de Fort Lauderdale. A 11h, l'œil de l'ouragan ne se trouvait plus qu'à environ 25 kilomètres au sud de Key West. Selon les prévisionnistes, Georges devait traverser l'archipel des Keys en milieu de journée hier. L'ouragan, lors de son passage au-dessus de l'eau, se renforce, a expliqué Jerry Jarrell, du Centre national des ouragans à Miami, et la tempête pourrait souffler à 200 km/h d'ici demain dans le nord du golfe du Mexique. M. Jarrell a demandé aux retardataires dans l'archipel des Keys de prendre leurs jambes à leur cou. «Nous redoutons beaucoup l'inondation des terres et de nombreuses pertes humaines», a-t-il dit.



LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF FÉLICITE SES LAURÉATS

Lors de la cérémonie de remise des diplômes et des mentions d'honneur de la cohorte 1996-1998, soirée présidée par monsieur Bernard Shapiro, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, quatre-vingt-onze étudiantes et étudiants ont reçu leur diplôme du Baccalauréat International et quatre-vingt-quinze autres ont été honorés pour avoir terminé leur programme d'études collégiales avec grande ou très grande distinction. Le Collège tient à souligner l'excellence du dossier scolaire des meilleurs étudiants de chacun de ses programmes :

Arts et Lettres : Mélanie De Bellefeuille, Eveline Mailhot-Paquette, Mathieu Poirier.

Sciences humaines : Pierre-Paul Persico, Jean-François Carpentier, Maude Choko.

Sciences de la nature : Jean-Philippe Langevin, Louis-Xavier Pistono, Caroline Laberge.

Programme intégré en Sciences, Lettres et Arts : Mirella Faubert, Céline Furi, Geneviève Bastien.

Baccalauréat International en sciences humaines : Karine Peschard, Frédérique Bélair-Bonnet, Élisabeth Ross.

Baccalauréat International en sciences de la nature : Martin Bernier, Sylvain Fourmanoit, Shih-Hann Su.

Les étudiantes et étudiants suivants ont reçu des mentions d'honneur pour souligner leur performance remarquable à différents concours nationaux et internationaux : Martin Bernier, Julie Biron, Catherine Charrette, Mélanie De Bellefeuille, Sophie Desbiens, Marie-Dominique Gauthier, Yan Giroux, Marie-Eve Lacroix, Dominique Lepage, Catherine Lessard, Sophie Molinaro, Maxime Nadeau, Eugénie Panitcherska, Karine Peschard, Mathieu Poirier, Nadim Srour.

De plus, Martin Bernier s'est vu décerner la médaille du Gouverneur général pour ses résultats scolaires exceptionnels et la qualité de son dossier d'activités parascolaires.



RENÉ MANCINI

PARIS



EN EXCLUSIVITÉ
CHEZ

SERGE & RÉAL

1359, AVENUE GREENE, WESTMOUNT

(514) 933-3600

EXAMEN DU DOSSIER DES QUINTUPLÉES DIONNE

Demande de renseignements

Madame la juge Gloria Epstein, de la Cour de justice de l'Ontario (Division générale), a été sommée par le gouvernement de l'Ontario pour effectuer un examen factuel du rôle du gouvernement de l'Ontario dans les affaires des quintuplées Dionne. Cet examen a essentiellement pour objet d'analyser la participation du gouvernement de l'Ontario aux affaires des quintuplées, notamment en ce qui concerne la tutelle et ses répercussions.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements au sujet du mandat en utilisant l'adresse de notre site web: www.dionnereview.on.ca

Il importe que tous les renseignements pertinents soient mis à la disposition de l'Examen du dossier des quintuplées Dionne. Nous sommes à la recherche de tous les documents originaux, contrats ou dossiers personnels que vous pourriez avoir et qui portent sur la participation du gouvernement aux affaires des quintuplées. Nous sommes déjà en possession de coupures de presse, d'articles de journaux et de documents universitaires. Par conséquent, nous n'avons pas besoin de recevoir ces formes de renseignements secondaires.

Veuillez faire parvenir vos envois à CHRIS G. PALIARE à l'adresse suivante:

Examen du dossier des quintuplées Dionne
77, rue Bloor ouest, bureau 1501
Toronto (Ontario) M7A 2R9
Téléphone: (416) 325-7215 (ou)
N° sans frais: 1-888-756-6601
N° de télécopieur: (416) 325-7249

Nous vous sommes reconnaissants de votre contribution à l'Examen.

Chris G. Paliare
Avocat de la Commission

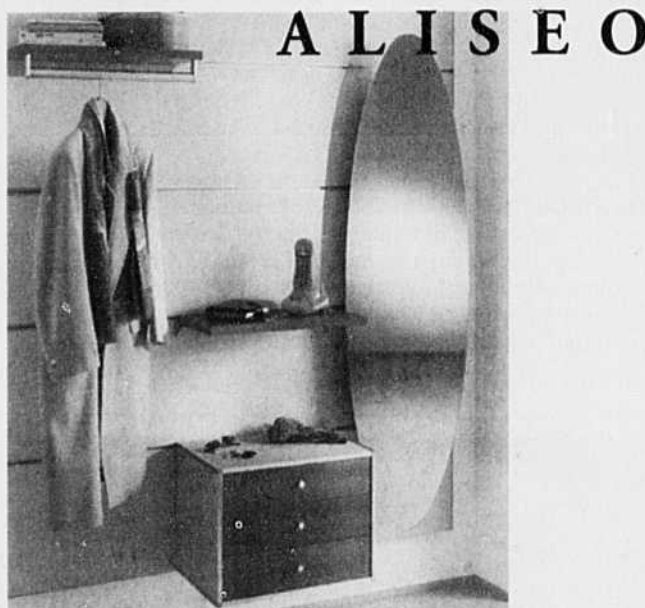
L'honorable juge Gloria J. Epstein

Réfugiés chiliens: une situation «pénible»

LE DEVOIR

Un porte-parole de l'archevêché de Montréal a qualifié hier d'«extrêmement pénible» la situation créée par l'incarcération, hier, et l'expulsion imminente de l'un des Chiliens réfugiés à l'église Saint-Jean-de-la-Croix à Montréal. Alfredo Vasquez, qui avait été intercepté et relâché la semaine dernière, avait dû fournir un cautionnement de 5000 \$ (versé par une Chilienne résidant à Montréal). Convoqué de nouveau au 1010, rue Saint-Antoine — le centre de détention d'Immigration Canada —, il s'y est rendu hier... avec 24 heures de retard, ce qui semble avoir durci la position d'Immigration Canada qui réclame maintenant la somme de 5000 \$ versée en guise de cautionnement. Si l'expulsion se concrétise, ce sera au détriment d'une famille dont la mère et les deux enfants se trouvaient encore hier à l'église où des Chiliens poursuivent leur lutte pour obtenir le permis de résidence au Canada. Depuis peu, Immigration Québec procède à l'étude de 73 dossiers de Chiliens qui pourraient être autorisés à rester au Québec pour des raisons humanitaires.

Le Comité de soutien aux réfugiés chiliens, dont font partie le cardinal Jean-Claude Turcotte et le président de la CSN, Gérard Larose, a convoqué pour demain à 14h une conférence de presse à l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Avec le député fédéral d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard (Bloc québécois), et en présence de M^{re} Noël Saint-Pierre et du président de la SSIJM, Guy Bouthillier, le comité fera le point sur les responsabilités du gouvernement canadien à l'endroit des réfugiés chiliens.



BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul ouest, 3^e et 4^e étages, Montréal
Tél.: (514) 287-9222
1-888-BONALDO



Ylva de Laurier

La lumière, c'est l'ambiance !



Tout objet se transforme en lampe !

SERVICES OFFERTS

- Transformation d'objets choisis en lampe
- Réparation et restauration de lampes et de la porcelaine
- Service de confection ou de recouvrement d'abat-jour
- Choix d'abat-jour en magasin
- Choix de lampes exclusives

1493 av. Laurier Est
(entre Garnier et Fabre)
Tél.: (514) 527-9090

Horaires d'été : lun/mar/mer 9h-18h
jeudi/ven 9h-21h samedi 10h-17h

• LES ACTUALITÉS •

Les pressions d'Alliance Québec ne font pas l'unanimité

Le Stanstead Journal fustige la démarche entreprise par William Johnson

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Alliance Québec, le groupe de pression de la minorité anglophone québécoise, poursuit allègrement sa campagne pour le bilinguisme de l'affichage dans les grands magasins. Mais son action menée par le controversé président William Johnson ne reçoit pas l'assentiment de toute la communauté anglophone québécoise. À preuve, l'éditorial du *Stanstead Journal* dans les Cantons-de-l'Est, qui, dans son édition du 23 septembre, fustige les «demandes frivoles» d'Alliance Québec.

«Nulle part ailleurs dans n'importe quelle charte des droits vous allez trouver que les gens ont le droit de lire "Toutes les ventes sont finales" dans leur langue. Mais c'est la demande frivole qui a été faite par Alliance Québec dans son appel au boycottage des principaux grands magasins, réduisant le complexe débat linguistique québécois à un symbole sans importance», écrit l'éditorialiste Ross Murray dans le plus vieil hebdomadaire anglophone de la province.

Joint au téléphone hier, le journaliste a rigolé lorsqu'on lui a demandé si, selon lui, sa position reflétait celle de la majorité des anglophones. «Probablement que même la majorité de mes lecteurs ne seront pas d'accord avec moi. Mais cer-

tains, si.» Pour M. Murray, la bataille pour les affiches anglaises dans les magasins ne résoudra pas les plus grands problèmes de la communauté. «Une telle victoire ne fera rien pour arrêter l'exode des Québécois anglophones, ou pour assurer que les personnes âgées recevront des soins de santé dans leur langue, ou que les deux cultures accompliront quelque chose qui ressemblerait à une paix linguistique», écrit-il.

William Johnson qui clame qu'il s'agit d'une première étape dans la renaissance de la fierté anglophone de la province, Murray réplique que «ceux qui ont quitté la province ne reviendront pas parce qu'ils peuvent maintenant lire "2 for 1" à La Baie. Nos enfants ne resteront pas davantage seulement parce que Canadian Tire offre des "Bargains Galore"».

Ross Murray avance l'hypothèse que les sympathisants de la campagne d'Alliance Québec comptent beaucoup de personnes âgées, frustrées de voir que leur ville, leur quartier a changé. «Toute la région des Cantons-de-l'Est était majoritairement anglaise autrefois. Mais la population a augmenté, l'immigration et, oui, la politique et les lois sur la langue ont changé tout ça. Que vous le vouliez ou non, nous vivons dans une province française», ajoute l'éditorialiste.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
William Johnson

«À la place, les Québécois anglophones devraient faire la promotion de leur culture à travers les événements comme le Townshippers' Day (un événement annuel de la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est), à travers une fierté de la langue, à travers

l'enseignement de la littérature à la maison, en tenant les institutions d'enseignement à jour pour que notre jeunesse anglophone ait une parfaite compréhension du français, pour les encourager, eux et leurs enfants, à vivre ici et à être capables de lire les affiches "Grande vente!"».

«S'il y a une lutte à faire pour l'affichage, complète Ross Murray, faisons-la là où ça compte vraiment, comme dans nos hôpitaux et institutions publiques. Mettre tant d'énergie sur les affiches de magasins annule les autres efforts d'anglophones pour préserver leur culture et leurs droits qui comptent vraiment.»

Des Townshippers contre

Même s'il n'avait pas lu le texte de Ross Murray hier après-midi, le président de l'Association des Townshippers — qui regroupe 6000 membres, «le double d'Alliance Québec dans un bassin de population plus petit!» —, Gary Richards est d'accord avec l'éditorialiste. «Nous ne préconisons pas du tout le style adopté par Bill Johnson», affirme catégoriquement le président.

L'Association des Townshippers s'est dissociée d'Alliance Québec peu avant les élections du printemps. La ligne dure préconisée par Bill Johnson n'est pas partagée par ces anglophones des Cantons-de-l'Est, qui privilégient nettement le dialogue avec leurs «voisins francophones», insiste Gary Richards.

EN BREF

Un huissier dans de sales draps

(Le Devoir) — Les petits privilèges en matière de stationnement que s'arrogent certains employés municipaux continuent d'être mis au jour. Hier, Radio-Canada a fait état d'un huissier de la Ville de Montréal pris la main dans le sac alors qu'il revenait à sa voiture stationnée illégalement mais affublée d'un sabot de Denver et d'un avis dans le pare-brise demandant que le véhicule ne soit pas remorqué. Interrogé sur le fait par le journaliste, le huissier, à qui revient la responsabilité d'installer les sabots de Denver, a avoué en avoir posé un sur son propre véhicule garé en zone interdite afin d'aller dîner sans craindre une contravention. Selon Radio-Canada, l'employé en question aurait déjà démissionné. Cet épisode survient alors que 74 préposés au stationnement ont été suspendus pour ne pas avoir distribué de contravention à des voitures stationnées illégalement mais arborant une vignette V.I.P. sur leur plaque d'immatriculation. Une enquête est également en cours au sein du SPCUM, où le système de vignettes aurait pris naissance. Alliance Québec est dénoncé.

mier ministre Lucien Bouchard de s'assurer que l'esprit de la loi sur l'affichage soit respecté. «La loi 86 des libéraux n'avait de sens que si personne ne cherchait à en dénaturer l'esprit, a soutenu l'organisme par voie de communiqué. Or, de toute évidence, c'est ce que font actuellement certains esprits incendiaires autour de l'affaire Eaton, qui cherchent même à faire de cette loi une véritable charte du bilinguisme au Québec.» La SSJB a également réitéré son souhait de voir Ottawa cesser de subventionner un groupe qui, selon elle, ne fait que «semer la discorde». Par ailleurs, la CEQ a exhorté les commerces à ne pas céder au «chantage» d'Alliance Québec et de son président William Johnson, qui «sont en train de saper la paix linguistique qui prévaut au Québec en allumant des feux qui risquent de gagner rapidement des proportions incontrôlables». Le syndicat en appelle au respect du consensus actuel sur la question linguistique.

Une bombe au pénitencier

Sainte-Anne-des-Plaines (PC) — Un détenu de 46 ans de l'unité spéciale de détention du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines a lancé ce matin une bombe de fabrication artisanale dans le poste de contrôle de l'établissement. Deux gardiens, de 41 ans et 46 ans, ont été légèrement blessés. Le détenu a profité de sa sortie quotidienne pour lancer son engin explosif. La Sûreté du Québec a entrepris une enquête afin de déterminer comment un détenu à sécurité maximale a pu se procurer le matériel pour fabriquer cette bombe.

La SSJB et la CEQ dénoncent

(PC) — La Société Saint-Jean-Baptiste et la CEQ ont dénoncé hier la campagne d'Alliance Québec visant à restaurer l'affichage anglais dans certains commerces du centre-ville de Montréal. La SSJB a demandé au pre-

Stéphane Dion et l'affichage en anglais chez Eaton

Une politique juste pour toutes les minorités

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a soutenu hier que toute ouverture de la part d'Eaton envers l'affichage anglais à Montréal devrait se traduire par une augmentation de l'affichage français dans le reste du Canada.

Appelé à commenter la campagne que mène Alliance Québec, M. Dion a d'abord noté que le boycottage des magasins Eaton ne faisait pas son affaire. «Le gouvernement du Canada n'est pas fou avec cette sorte d'outil politique. Cela étant dit, c'est permis par la

loi», a-t-il expliqué à sa sortie des Communies.

Il a poursuivi en disant que c'était à Eaton de déterminer la voie qu'elle veut emprunter dans le dossier. Le choix de la compagnie aura néanmoins des impacts. «Une chose est certaine, personne au Canada ne comprendrait que, s'il y a plus d'affichage en anglais au Québec, qu'il n'y ait pas de gestes favorables au français à l'extérieur du Québec. C'est une politique qui doit être juste pour toutes les minorités au pays.»

Par ailleurs, M. Dion en a profité pour donner son avis sur le plus récent sondage CROP, qui donne une

légère avance aux péquistes en vue des prochaines élections provinciales. Il ne voit qu'une seule raison à ce revirement. «C'est parce que M. Bouchard a laissé entendre qu'il n'y aurait pas de référendum.»

Sondage

Depuis l'arrivée de Jean Charest à la tête du Parti libéral du Québec, les sondages donnaient coup sur coup l'avantage aux libéraux. C'est la première fois qu'on observe une inversion de la tendance. Il faut dire toutefois qu'elle n'est pas radicale puisque CROP accorde 46 % des intentions de vote au PQ contre 45 % aux libéraux.

Malgré cela, a ajouté M. Dion, les Québécois doivent comprendre qu'avec le PQ, l'hypothèque référendaire demeure. Et la seule façon de lever l'hypothèque sera de voter pour les libéraux, a-t-il soutenu.

M. Dion s'est ensuite moqué des différends qui opposent l'ancien premier ministre Jacques Parizeau au gouvernement péquiste sur la stratégie référendaire. «M. (Lucien) Bouchard, le roi des virages, embête M. Parizeau, le roi des astuces.»

«Il y a des accrochages entre eux. Comme ils visent à séparer un pays, ils ont toujours tendance à être sévères entre eux. Ça fait 30 ans que ça dure.»

VILLA MARIA

Villa Maria offre à ses élèves un milieu de vie sain et chaleureux, un projet éducatif ouvert sur le monde, un programme d'études stimulant, exigeant et facilitant l'accès aux institutions collégiales.

PORTES OUVERTES

Villa Maria
4245, boulevard Décarie
Montréal (Québec)
H4A 3K4

SECTEUR FRANCOPHONE
le 4 octobre 1998 de 13 h à 16 h

SECTEUR ANGLOPHONE
le 18 octobre 1998 de 13 h 30 à 16 h

EXAMENS D'ADMISSION

pour septembre 1999

- **SECTEUR FRANCOPHONE**
1^{re} secondaire: 17 octobre 1998
1^{re} à 5^e secondaire: 21 novembre 1998
- **SECTEUR ANGLOPHONE**
1^{re} secondaire: 24 octobre 1998
2^e à 5^e secondaire: 23 janvier 1999

Inscrivez dès maintenant votre fille en téléphonant au

514 484-4950

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et à celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature

Désirez-vous soumettre une candidature? Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et accompagnée d'un curriculum vitae s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention «candidature» avant le 11 décembre 1998.

Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRÉTARIAT DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
885, Grande Allée Est
Bureau RC 25
Québec (Québec) G1A 1A2
Téléphone : (418) 643-8895
Télécopieur : (418) 646-4307

CONFÉRENCES PUBLIQUES

Comptabilité et fiscalité en action

Dans le cadre de la Semaine HEC 1998, l'École des Hautes Études Commerciales vous invite à une série de conférences publiques.

Lundi 28 septembre

19 h **La juriscomptabilité et le blanchiment d'argent**
par **Guyline Leclerc**, CA, CFE, consultante juricomptable
Amphithéâtre IBM
Présentée en collaboration avec
l'Ordre des comptables agréés du Québec

Mardi 29 septembre Soirée Fiscalité

18 h à 22 h **Stands Revenu Québec et Revenu Canada**
19 h **La fiscalité pour travailleurs autonomes**
par **Nicole Prieur**, chargée de cours au programme de maîtrise en droit, option fiscalité, Faculté de droit de l'Université de Montréal - École des HEC
Amphithéâtre IBM

20 h La planification fiscale successorale

par **André Morissette**, avocat
Brouillette Charpentier Fortin
Salle Banque de développement du Canada

Mercredi 30 septembre

7 h 30 à 9 h **Petit déjeuner-conférence sur réservation**
Analyse financière et valeur ajoutée. Illustrations pratiques.
par **Jean-François L'Her**, professeur agrégé, École des HEC
Salon L'Oréal
Réservation par télécopieur au (514) 861-7661 au plus tard le 28 septembre
Présentée en collaboration avec
l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

19 h Best Practices, Building Business with Customer-Focused Solutions

par **Robert J. Hiebeler**, Directeur de KnowledgeSpace, Arthur Andersen
Amphithéâtre IBM
Présentée en collaboration avec
Arthur Andersen et Le Groupe Mallette Maheu

Jeudi 1^{er} octobre

19 h **Comment tirer profit du benchmarking**
par **Louiselle Paquin**, CMA, vice-présidente, Finances, Systèmes d'information, Gestion des risques et assurances, SIT Immobilier, présidente du Bureau de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec
Sylvie Barcelo, vice-présidente aux Services à l'organisation, Régie des rentes du Québec
Alain Quenneville, CA, directeur - conseil en gestion et technologie, Arthur Andersen
Amphithéâtre IBM
Présentée en collaboration avec l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management

Entrée libre à toutes les conférences

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

Revenu Canada
Revenu Canada

Le Groupe Mallette Maheu
ARTHUR ANDERSEN

Comptables agréés du Québec
CA

CGA
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

CMA
ORDRE DES COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

HEC École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal

Université de Montréal
autobus 119, 129 ou 51

LE DEVOIR

POLITIQUE

Assurance-emploi

Les surplus appartiennent aux cotisants, tranche l'actuaire en chef

Il n'y a pas que les partis d'opposition, les syndicats et les milieux d'affaires qui désapprouvent l'utilisation du surplus de la caisse de l'assurance-emploi à d'autres fins. Sans le savoir, l'actuaire en chef de ce programme a ajouté sa voix au concert.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le surplus du compte de l'assurance-emploi appartient aux travailleurs et aux employeurs qui y ont contribué. Il ne doit donc pas servir à payer des dépenses qui n'ont rien à voir avec ce programme, croit l'actuaire en chef du ministère du Développement des ressources humaines, Michel Bédard.

«La façon la plus simple de rendre aux cotisants le surplus de l'assurance-chômage (qui atteindra 19 milliards le 31 décembre 1998) serait simplement de diminuer les cotisations. Ce qui aiderait, en passant, à atténuer l'effet des hausses de primes du Régime de pensions du Canada. J'espère que l'ensemble des actuaire ne supporteraient pas, comme ils ne le feraient pas dans le cas du RPC, l'idée voulant que le surplus de l'assurance-chômage puisse servir à acheter des sous-marins, réduire les impôts des particuliers ou améliorer le système de santé», écrivait-il jeudi, dans le cadre d'un échange électronique avec ses collègues de tout le pays.

Le message avait son importance

car M. Bédard est celui-là même qui est chargé d'évaluer la valeur actuelle et future des fonds de l'assurance-emploi afin d'aider à établir un niveau des cotisations qui assure la viabilité et l'équilibre financier du programme.

La note a fait surface aux Communes hier, entre les mains du conservateur Rick Borotsik. Elle a alimenté les attaques contre tout projet de motion ou d'amendement à la loi de l'assurance-emploi dont le seul but serait de permettre au gouvernement d'utiliser le surplus de la caisse à sa guise. Le ministre des Finances, Paul Martin, n'a pas nié, cette semaine, qu'il y songe sérieusement, et les déclarations faites hier par son secrétaire d'Etat, Jim Peterson, et le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, démontrent qu'on envisage cette hypothèse.

«Il est important que le gouvernement discute de la question du surplus de l'assurance-emploi en tenant compte de l'ensemble des programmes sociaux de notre pays», a réitéré M. Pettigrew.

«C'est vraiment une question de choix, ce qu'on fait avec les revenus fédéraux. Pour notre part, nous avons adopté un programme équilibré, c'est-à-dire payer la dette, diminuer les impôts

et investir pour l'avenir économique et social des Canadiens», a ressassé M. Peterson.

Le gouvernement fédéral ne veut pas réduire les cotisations à l'assurance-emploi comme il devrait normalement le faire pour tenir compte de la taille du surplus. Or, la loi lui permet d'accumuler ce surplus uniquement pour faire face à une récession. Selon l'actuaire en chef, 12 milliards suffiraient amplement à la tâche. Il prévoit pourtant que le surplus atteindra 19 milliards à la fin de 1998. En vertu de la loi, les cotisations devraient donc être ajustées en conséquence, c'est-à-dire à la baisse.

Des milliards en moins

Pour le gouvernement, l'enjeu est de taille car il n'a pas mis l'actuel surplus en banque, il l'a dépensé à d'autres fins que l'assurance-emploi. Il a ainsi pris l'habitude de considérer les cotisations non pas comme un moyen d'assurer la santé du programme, mais de générer des revenus généraux. Réduire les cotisations, qui sont actuellement de 2,70 \$ par 100 \$ de gains assurables à 2,20 \$ ou 2 \$, comme l'exigerait la taille du surplus, priverait Ottawa de 3,5 à 4,9 milliards de revenus.

Pour se soustraire à cette obligation, Ottawa envisage de faire adopter une motion pour suspendre temporairement les pouvoirs de la commission qui recommande le taux de cotisation ou, encore, modifier la loi pour permettre au surplus de croître

sans contrainte ou pour éliminer carrément la comptabilisation séparée du programme d'assurance-emploi.

M. Bédard a expliqué, lors d'un entretien téléphonique, qu'il avait fait ses remarques dans le cadre d'un débat qui durait depuis quelques jours au sein d'un groupe de discussions de l'Institut canadien des actuaires. Pour sa part, il n'estime pas avoir à se prononcer sur les intentions du gouvernement, qui reste libre de modifier législativement ses programmes. Son rôle est d'assurer une évaluation indépendante du compte, ce qu'il dit pouvoir faire sans problème.

Les partis d'opposition, eux, ne se sont pas retenus pour s'en prendre au gouvernement Chrétien. Ils trouvent inadmissible qu'on fasse payer aux seuls salariés et aux employeurs les réductions d'impôts et les services offerts à toute la population, y compris à ceux qui n'ont pas cotisé, qu'ils soient riches ou pauvres. Ce qui révolte encore plus le néo-démocrate Yvon Godin et de nombreux bloquistes, c'est que pendant qu'on se sert du surplus à cette fin, près de 60 % des chômeurs n'ont plus droit à l'assurance-emploi, et ce même s'ils ont cotisé.

Ils ont tenté en vain de se tourner vers le ministre Pettigrew pour qu'il résiste aux tentations de M. Martin et prenne la défense des chômeurs. «Est-ce que le ministre des Finances le mène par le bout du nez?» a fini par demander Yvon Godin, excédé.

REVUE DE PRESSE

Les conditions gagnantes : démocratiques ou non?

«Conditions gagnantes», le terme a beaucoup fait jaser au Canada anglais, où l'on s'est penché sur sa «validité démocratique». Au reste, la manifestation, à Ottawa, contre la loi sur les armes à feu, a relancé un débat qui, selon les observateurs, risque de nuire à sa mise en œuvre.

Antoine Robitaille

L'insistance de Lucien Bouchard pour obtenir des «conditions gagnantes» avant de déclencher le troisième référendum n'a pas seulement mis en colère l'ancien premier ministre Parizeau, mais aussi plusieurs éditorialistes du Canada anglais, qui y ont vu, eux, les «traces d'une pensée antidémocratique».

C'est ce que le *Winnipeg Free Press* prétendait, cette semaine: «Cela revient à dire que Lucien Bouchard n'acceptera plus jamais de NON comme résultat d'un référendum [...] voilà qui n'est pas ce qu'on peut appeler une adhésion franche à la démocratie».

Le *Edmonton Sun* allait dans le même sens, dans un éditorial intitulé «Fermer le bouch». «La démocratie est une belle chose, affirme le *Sun*. Même les séparatistes sont venus près d'y croire! C'était avant que Lucien Bouchard intervienne de façon cynique et élimine cette tendance dérangeante dans son parti.»

Exprimant un avis assez différent, le *Edmonton Journal* a fait remarquer que «Bouchard projette de faire comme il est de coutume dans la plupart des démocraties. Quel chef politique canadien ne se permet pas d'attendre le moment propice avant de déclencher des élections?». Mais le *Journal* est pourtant d'avis que le premier ministre, dans le cas du référendum, ne devrait pas avoir cette prérogative: «Il devrait fixer tout de suite la date prévue pour le référendum, disons 18 mois après l'élection provinciale».

Mais le *Journal* insiste pour dire qu'il ne faut pas avoir confiance en Bouchard. Faisant l'éloge de son prédécesseur Parizeau, qui a toujours opté pour «la clarté», le *Journal* rappelle que M. Bouchard est celui qui est intervenu pour proposer le partenariat, «ce qui a embrouillé les cartes».

Jeffrey Simpson, dans le *Globe and Mail*, trouve pour sa part paradoxal que Jacques Parizeau, «qui jadis se targuait d'être le maître des "astuces"», fasse maintenant la leçon à ses successeurs, et les prévienne de ne pas utiliser, quelque truc que ce soit.

Le *Winnipeg Free Press*, lui, craint que, pour établir les fameuses «conditions gagnantes», le premier ministre du Québec cherchera l'affrontement avec Ottawa. Ainsi, il pourra «brandir le drapeau rouge de l'humiliation pour provoquer une vague de ressentiment qui le mènera à une victoire». Pour le *Free Press*, l'élection de Sherbrooke est une preuve de l'efficacité de cette tactique. Pour la contrer, il propose qu'après toute victoire du OUI, Ottawa et les autres provinces examinent les circonstances dans lesquelles le vote a été gagné, et ce avant même qu'ils s'assoient à la table de négociations. S'il est démontré que «cette démagogie» a joué, il faudrait remettre en question la légitimité de la victoire.

Mais Lucien Bouchard veut-il vraiment la souveraineté? Pour le *Edmonton Sun*, la réponse est négative: tout ce que cherche le premier ministre est de se maintenir au pouvoir. «Il est passé de fédéraliste convaincu à séparatiste exalté et finit en "survivaliste" politique.»

Cette semaine, certains journaux ont appuyé, du reste, la manifestation des opposants à la loi sur le contrôle des armes à feu. Le *Timmins Daily Press* se montra le plus virulent d'entre eux, estimant que les libéraux «ne sont nullement intéressés à se montrer attentifs aux demandes du monde rural canadien».

«La loi C-68 est une mesure draconienne qui punit les bons propriétaires d'armes et qui ne fait rien pour en réduire l'utilisation criminelle». De plus, pour le *Daily Press*, cette loi consiste en un «cauchemar bureaucratique». Mais ce quotidien se réjouit de ne plus être seul dans sa lutte. Il cite le cas du «Manitoba [où] le ministre de la Justice Vic Toews a critiqué sévèrement cette loi et a annoncé que les autorités provinciales ne coopéreront pas avec le gouvernement fédéral». La conclusion du texte se veut un avertissement aux libéraux fédéraux et en particulier à la ministre McLellan: lors des prochaines élections fédérales, «tous ceux qui ont participé à la manifestation et qui n'ont pas été écoutés prendront alors leur vengeance».

Le ton était tout aussi dur dans le *Calgary Sun*, qui mettait l'accent davantage sur les coûts de la loi et la difficulté de mettre en place le système informatique. «Le ministère de la Justice affirme que la provision des coûts est de 485 millions», mais le *Sun* est formel: «Ça coûtera un milliard de dollars.» «La seule chose que cette loi fera, c'est transformer du jour au lendemain des propriétaires d'armes honnêtes en criminels s'ils refusent d'enregistrer leurs armes à feu.»

Bref, ce mécontentement à propos de la loi sur les armes à feu s'ajoute à plusieurs autres différends entre le gouvernement Chrétien et l'ouest du pays. Il y a le «peppergate», comme nomme désormais Jim McNulty, du quotidien *The Province* de Vancouver, cette affaire d'immixtion présumée de l'exécutif dans la protection policière, lors du sommet de l'APEC. Il faudrait aussi ajouter «la colère de Calgary» à la suite du refus du premier ministre Chrétien de se conformer au choix des Albertains lors des nominations au sénat.

QUAI
de la
COMMUNE

Le nouveau loft du Vieux-Port
NOUVELLE PHASE

• AFFICHEZ VOTRE DIFFÉRENCE
DANS UN LOFT D'ARCHITECTURE
DISTINCTIVE, RÉALISÉ PAR
ALLIANCE, LES CONSTRUCTEURS
URBAINS DE LA MÉTROPOLE.

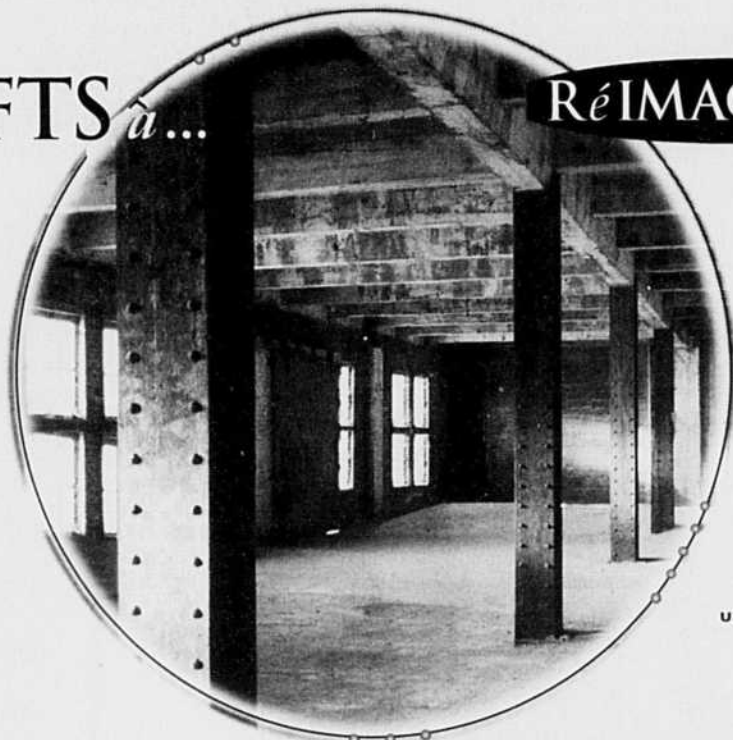
• HABITEZ LE DERNIER
IMMEUBLE À RECYCLER
SUR LE SITE DU QUAI DE LA
COMMUNE DANS LE NOUVEAU
QUARTIER DU VIEUX-PORT.

• VIVEZ LE CARACTÈRE
INDUSTRIEL DU DÉBUT
DU SIÈCLE, POUR AUSSI PEU
QUE

686\$ (PAR MOIS)
POUR UNE UNITÉ DE 102 500 \$

des LOFTS à...

RéIMAGINER...



UNITÉ MODÈLE
À VISITER!

DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL
DE L'ANNÉE

514 848 8910

40, RUE DES SŒURS-GRISES,
UNE RUE À L'OUEST DE MC GILL, À L'ANGLE DE LA COMMUNE.
LUNDI AU JEUDI, DE 16 H À 21 H.
SAMEDI ET DIMANCHE, DE 13 H À 17 H.

[www.quaidelacomune.com]

Élections Municipales

Vous voulez voter!

● Votre municipalité est-elle en élection?

Plus de 200 municipalités seront en élection le 1^{er} novembre 1998. Vérifiez si c'est le cas dans votre municipalité.

● Votre nom est-il bien inscrit sur la liste électorale?

Si votre nom ne figure pas sur la liste électorale ou si votre inscription comporte une erreur, vous devez vous présenter devant la commission de révision de votre municipalité afin de rectifier la situation.

Pour connaître les endroits, dates et heures d'ouverture des bureaux de révision, n'hésitez pas à communiquer avec votre président d'élection à l'Hôtel de Ville de votre municipalité.

Si vous ne connaissez pas les coordonnées de votre président d'élection, communiquez avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections du Québec en composant sans frais le :

1 800 461-0422

Site Web : www.dgeq.qc.ca

Courriel électronique : dgeq@dgeq.qc.ca

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes
peuvent composer sans frais : 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

**1^{er} Novembre
1998**

Municipalités de :

Baie-d'Urfé	Pointe-Claire
Beaconsfield	Rivière-Beaudette
Beauharnois	Rosemère
Boisbriand	Roxboro
Boucherville	Saint-Antoine
Brossard	Saint-Isidore
Charlemagne	Saint-Jean-sur-Richelieu
Côte-Saint-Luc	Saint-Lambert
Deux-Montagnes	Saint-Laurent
Dollard-des-Ormeaux	Saint-Lazare
Dorval	Saint-Léonard
Greenfield-Park	Saint-Luc
Hampstead	Saint-Pierre
Le Gardeur	Saint-Placide
Léry	Saint-Thimothée
Les Cèdres	Saint-Zotique
Longueuil	Sainte-Anne-de-Bellevue
Maple Grove	Sainte-Catherine
Montréal	Sainte-Marthe
Montréal-Nord	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Notre-Dame-de-Bon-Secours	Terrasse-Vaudreuil
Pincourt	Vaudreuil-Dorion
	Vaudreuil-sur-le-Lac

• POLITIQUE •

Investiture péquiste dans le comté de Mercier

La bataille Perreault-Legault se termine dimanche

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Fidèles à la tradition, le député sortant et ministre de la métropole, Robert Perreault, et son opposant, la politologue Josée Legault, se sont tous deux dits hier confiants de remporter l'investiture du Parti québécois qui se tiendra demain dans la circonscription de Mercier. Percu par plusieurs comme la confrontation entre la vision gouvernementale des choses et celle de l'aile orthodoxe du parti, l'événement qui suit d'une semaine seulement la tenue du dernier conseil national du PQ apparaît comme une nou-

velle occasion pour les militants de poser un jugement sur les politiques adoptées en quatre ans de pouvoir et la stratégie à mettre de l'avant en ce qui a trait à la souveraineté du Québec.

Josée Legault est bien connue pour ses positions arrêtées sur la défense de la langue française, particulièrement à Montréal, le maintien de l'héritage social-démocrate du Parti québécois, mais aussi, et peut-être surtout, la nécessaire mise en avant du projet souverainiste. Faisant du porte-à-porte depuis l'annonce de sa candidature, le 11 juin dernier, elle s'est montrée la plus active sur le terrain. *J'ai rencontré beaucoup de militants en trois mois, raconte-t-elle, ce qui fait*

toute la différence avec Robert Perreault, qui n'a pas pris la campagne au sérieux avant le 1^{er} septembre. Ce que les gens m'ont dit, c'est qu'ils voulaient le retour d'une voix forte dans le comté; un représentant du comté au gouvernement plutôt qu'un représentant du gouvernement dans le comté. Quant à la crainte que susciterait sa candidature dans les officines, Mme Legault se demande: *«Depuis quand on s'inquiète de l'arrivée du souverainiste dans un parti souverainiste?»*

Robert Perreault, qui, au moment de la dernière investiture, avait été le candidat de la base contre le candidat de Jacques Parizeau, Giuseppe Sciortino, assure de son côté n'avoir rien tenu

pour acquis. Celui qui dit avoir choisi de ne pas appeler à sa rescousse les ténors du parti mais qui a quand même profité de l'appui de ses collègues des comtés voisins, soit Louise Harel, André Boulerice et André Boisclair, affirme au contraire que les militants *«comprendront bien les difficultés auxquelles a fait face le gouvernement et appuieront les choix qui ont dû être faits»*. L'appui qu'il a recueilli durant sa campagne (lancée au début août, corrige-t-il) auprès de plusieurs organismes populaires et associations du quartier est un signe, croit-il, que les gens de Mercier ont été plutôt satisfaits de son travail. Quant à la question nationale, il dit comprendre que le projet qui oc-

cupe le centre du programme péquiste suscite de l'émotion. *«On a tous le même objectif, dit-il. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de fixer tout de suite l'heure, la date et le libellé de la question.»*

Selon Josée Legault, sa propre victoire serait un signal à la relève que le parti est prêt à lui faire une place. Ce à quoi Robert Perreault réplique qu'étant élu depuis seulement quatre ans, il se voit mal dans le rôle de l'ancienne génération, qui doit être remplacée.

L'investiture dans la circonscription de Mercier, à laquelle sont invités à voter un peu plus de 1000 membres, se tiendra à partir de 18h30 à l'église Saint-Denis, au 5050, rue Berri.

Sondage favorable au PQ

Landry évite le triomphalisme

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Boisbriand — Malgré le dernier sondage qui démontre que non seulement le Parti québécois a grimpé dans l'opinion populaire mais qu'il devancerait maintenant le Parti libéral, le gouvernement ne doit pas faire preuve de triomphalisme.

C'est l'opinion qu'a émise hier le vice-premier ministre Bernard Landry, de passage à Sainte-Thérèse et Boisbriand.

Interrogé par les journalistes sur le dernier sondage CROP qui donne un appui de 46 % au PQ et de 45 % au PLQ, M. Landry était certes satisfait mais ne jubilait pas.

Depuis l'arrivée de M. Charest à la tête du Parti libéral, c'est la première fois que le PQ devance le PLQ. À la fin du mois d'août, la même firme CROP accordait une avance de trois points au Parti libéral de Jean Charest.

«Un sondage est un sondage. Il ne faut croire totalement à aucun d'entre eux et essayer de dégager des tendances. La tendance, c'est que là, on prend le dessus, mais depuis plusieurs semaines, il [le Parti libéral] diminuait.

«Mais ça ne doit pas nous dispenser de l'obligation de vigilance et de corriger tous les irritants que des années de pouvoir ont pu causer à la population. La dernière chose à faire, ce serait de penser que c'est réglé», a opiné M. Landry.

«Aucun triomphalisme n'est permis», a-t-il ajouté en anglais.

Le vice-premier ministre s'est aussi moqué du chef libéral Jean Charest, le comparant à une montgolfière jadis bien gonflée qui redescend. *«On dirait que l'air se refroidit dans la montgolfière.»*

M. Landry n'a pas voulu avancer de prédiction sur la date des élections, même dans ce contexte plus favorable, rappelant qu'il s'agit de la prérogative du premier ministre.

Faillites d'étudiants

Les universitaires rabrouent Landry

LE DEVOIR

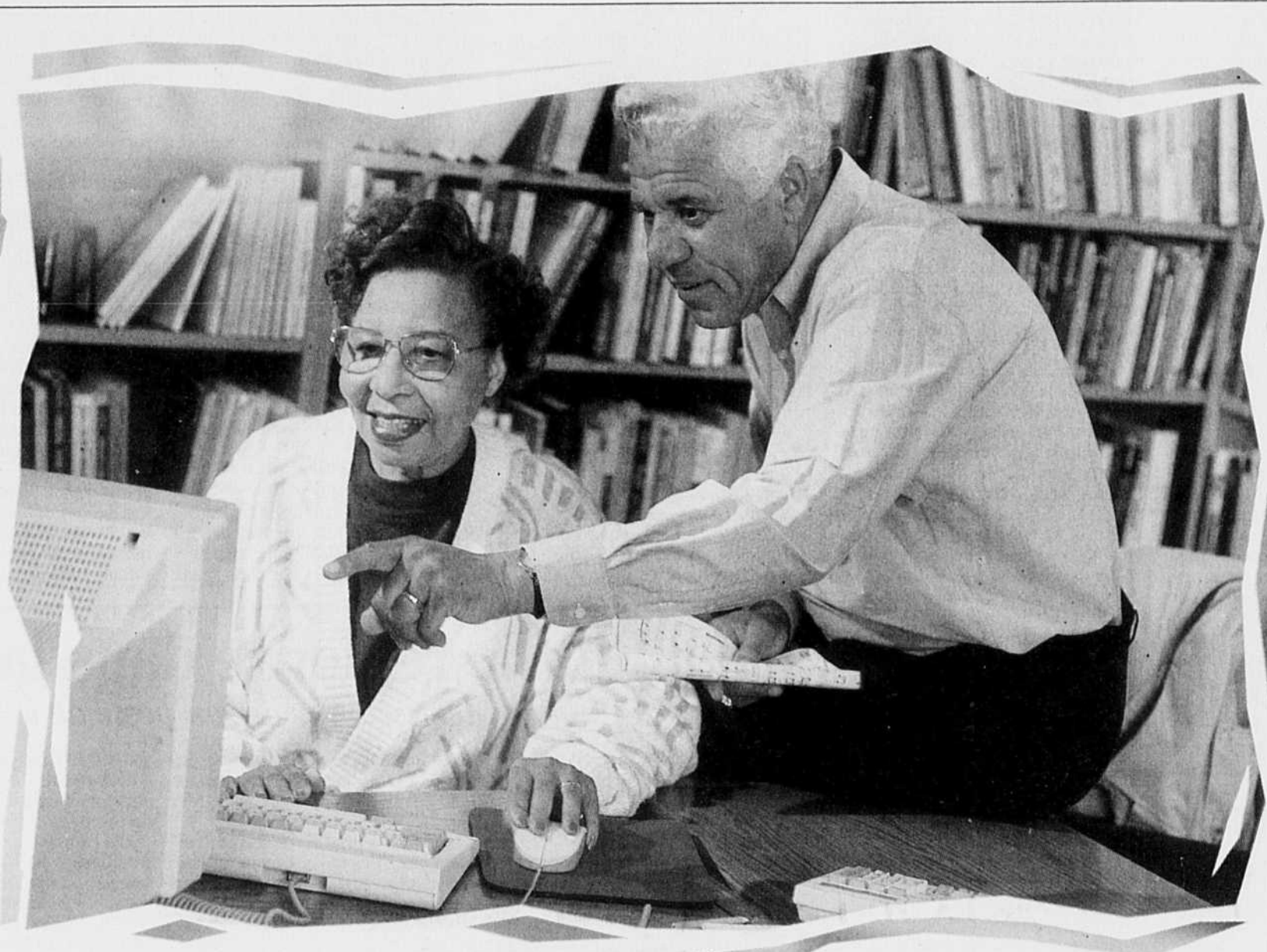
Le ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, «erre dangereusement» et utilise des chiffres qui sont faux lorsqu'il parle des faillites étudiantes, a fait savoir hier la Fédération étudiante universitaire du Québec.

La FEUQ a été piquée au vif par les propos tenus la veille par M. Landry lorsqu'il expliquait les raisons qui compromettaient l'atteinte de l'objectif du déficit zéro. Invoquant une augmentation fulgurante des faillites d'étudiants ne pouvant rembourser leurs prêts, M. Landry évaluait ces mauvais prêts à 327 millions.

Or, signale le président de la FEUQ, Nikolas Ducharme, *«le ministre utilise des chiffres qui sont faux. Les mauvais prêts dont il parle, 327 millions, représentent le total des faillites étudiantes depuis 1996, ce qui n'a rien à voir avec l'exercice financier de l'an dernier.»*

M. Ducharme rappelle en outre que le gouvernement fédéral interdit depuis peu aux étudiants de faire faillite dans les dix ans suivant la fin de leurs études. Le leader étudiant s'attend en fait à ce que les sommes perdues à la suite de faillites étudiantes s'élèvent non pas à 327 millions, comme le prédit M. Landry, mais plutôt à quelque 35 millions.

«Les faillites étudiantes seront négligeables pour l'exercice financier à venir», assure en outre Nikolas Ducharme en invitant le gouvernement à créer des emplois pour les jeunes diplômés plutôt qu'à les montrer du doigt en s'appuyant *«sur une comptabilité douteuse»*.



Vous avez déniché les **paroles** d'une vieille chanson, raconté des blagues à un ami à **TUNIS** et viré des fonds d'un **COMPTE BANCAIRE** à un autre... pendant que vous étiez à la bibliothèque.

Incroyable tout ce qu'on peut faire en se branchant à Internet! Vous pourriez, par exemple, calculer la valeur de vos obligations d'épargne du Canada, obtenir des trucs pour acheter une résidence ou préparer les vacances de vos rêves... tout un monde de possibilités s'offre à vous. Découvrez le plaisir de naviguer sur Internet à la maison, à l'école, au bureau ou à votre bibliothèque. C'est rapide, c'est amusant et c'est simple comme bonjour! La multiplication du nombre d'internautes au Canada nous aidera à mieux faire face aux défis du XXI^e siècle. Renseignez-vous sans tarder sur la façon d'avoir accès à Internet et sur les milliers d'endroits publics que le gouvernement fédéral contribue à brancher.

Le programme fédéral Un Canada branché contribue à faire des Canadiens et des Canadiennes la population la plus branchée de la planète. Ils pourront ainsi se préparer à se tailler une place dans l'économie du savoir.



« Je me suis servi d'Internet pour embaucher deux étudiants. »



« J'ai eu accès aux données sur le recensement dont j'avais besoin pour un travail de recherche. »



« Je me suis assuré que le colis que j'avais envoyé à ma mère était arrivé en bon état. »



« J'ai appris comment lancer mon entreprise d'exportation. »

Pour obtenir votre trousse d'information gratuite, composez le **1 800 575-9200** ou le **1 800 465-7735** (téléimprimeur)
Vous pouvez aussi visiter notre site Web au **<http://www.brancher.gc.ca>**



un canada branché



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada

◆ LE DEVOIR ◆

LE MONDE

KOSOVO

Milosevic choisit la fermeté devant les menaces de l'OTAN

LJUBOMIR MILASIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Le président yougoslave Slobodan Milosevic a appelé ses concitoyens à ne faire aucune «concession» malgré les menaces de recours à la force par l'OTAN pour faire cesser les violences au Kosovo, où les forces serbes ont annoncé hier avoir «liquidé plusieurs dizaines de terroristes» albanais.

Les forces de sécurité serbes ont également arrêté 325 Albanais soupçonnés d'avoir participé à des attaques contre la police et des civils, au cours de cette opération menée pendant trois jours contre des rebelles de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) retranchés dans la montagne de Cicavica (nord), selon un porte-parole de la police.

Par ailleurs, dix Albanais ont été condamnés, dont six par contumace, à des peines de cinq à dix ans de prison pour appartenance à l'UCK, hier à Pristina (chef-lieu de la province).

«Quels que soient les motifs et les méthodes de pression, nul n'a le droit d'hésiter dans la défense» du pays, a déclaré M. Milosevic, cité par le quotidien pro-gouvernemental *Vecernje novosti*. «Nous n'allons ni abandonner ni céder ce territoire [le Kosovo], ni faire de concessions», a-t-il affirmé devant la direction de son Parti socialiste (SPS, au pouvoir).

Environ 15 000 personnes déplacées par les combats dans le nord du Kosovo étaient regroupées vendredi dans le village de Resnik. Quinze d'entre elles étaient blessées, a indiqué à Pristina le Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) à Pristina. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu livrer trois camions d'aide aux réfugiés à Resnik, dont 47 tonnes de nourriture, 11 000 couvertures et des bâches en plastique. Des membres du HCR ont également vu hier des maisons brûler entre Kijevo et Komorane (centre), sur la route entre Pristina et Pec (ouest).

Recevant jeudi le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, Mme Sadako Ogata, le président yougoslave a déclaré que «les pressions sur la Yougoslavie, auxquelles contribuent de faux rapports sur la situation au Kosovo, ne font qu'encourager les forces séparatistes et terroristes» albanaises. Mme Ogata, qui est arrivée hier au Kosovo venant de Belgrade, est «déçue» par la façon dont M. Milosevic minimise la crise des réfugiés au Kosovo, a déclaré le HCR à Genève.

Le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana a déclaré qu'il n'était «pas surpris» par la réaction de fermeté du président yougoslave à la menace d'une intervention militaire au Kosovo, réitérée jeudi par les ministres de la Défense alliés. Interrogé sur le risque pour l'OTAN d'encourager les activités de l'UCK, M. Solana a affirmé qu'il était en désaccord avec cette interprétation. «Nous ne cherchons pas l'indépendance du Kosovo mais une solution politique», a-t-il dit à Lisbonne.

Les décisions de l'ONU et de l'OTAN équivalent à une sorte d'ultimatum à l'adresse de Belgrade, a ajouté le secrétaire général, en refusant d'évoquer une date pour une éventuelle action militaire de l'Alliance.

Bosnie: victoires nationalistes mais avancées démocratiques

Sarajevo — L'élection d'un ultranationaliste a été confirmée hier soir à la présidence des Serbes de Bosnie, lorsque l'OSCE a publié les résultats des élections des 12 et 13 septembre qui font apparaître par ailleurs une avancée des forces non nationalistes.

Nikola Poplasen, 46 ans, a battu la candidate sortante modérée Biljana Plavisc, soutenue par la communauté internationale, par 324 033 voix contre 286 940.

Mais la plupart des autres résultats montrent des gains de la part des mo-

dérés qui rejettent les politiques sur des bases ethniques menées par les grands partis nationalistes, selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

À la présidence collégiale de Bosnie, le musulman Alija Izetbegovic a été réélu sans surprise avec 87% des voix. Mais l'élément le plus intéressant a été la défaite, au siège serbe de cette présidence fédérale, du candidat nationaliste Momcilo Krajisnik, par le modéré Zivko Radisic, allié de Mme Plavisc.

Agence France-Presse

GABRIELE GRENZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — La Belgique est confrontée à une nouvelle crise avec un gouvernement vacillant et une gendarmerie ingérable, après la mort tragique d'une jeune réfugiée nigérienne en instance d'expulsion.

«Le ministre de l'Intérieur et vice-premier ministre Louis Tobback est l'un des piliers du gouvernement» et son départ, s'il est confirmé, risque de «rendre la tâche plus difficile» pour le premier ministre Jean-Luc Dehaene chargé de maintenir l'équilibre entre les quatre partis de la coalition au pouvoir, a souligné hier à l'AFP le politologue belge Xavier Mabille, directeur du CRISP, Centre de recherche et d'Information Politique.

M. Tobback, qui après avoir présenté jeudi soir sa démission, estimant être «responsable» de la bavure policière qui a coûté la vie à Sémira Adamu, 20 ans, a demandé hier un délai de réflexion jusqu'à samedi soir pour prendre une décision définitive.

Toutefois, a précisé M. Mabille, aucun des partenaires de la coalition

gouvernementale, chrétiens-sociaux et socialistes francophones et flamands, n'a intérêt en ce moment à se retirer et provoquer des élections anticipées à neuf mois de la fin de l'actuel-législature.

C'est ainsi que tous les collègues de M. Tobback réunis hier matin pour leur conseil hebdomadaire sous la présidence de Jean-Luc Dehaene ont pressé le ministre de revenir sur sa décision.

En cas de crise grave, certains experts n'ont pas exclu une éventuelle médiation du roi Albert II.

Dans la répartition des portefeuilles entre partis de la coalition, celui de l'Intérieur revient à un socialiste flamand, ce qui depuis plusieurs années a conduit à une «relation traditionnelle étroite entre les socialistes flamands [parti de M. Tobback] et la gendarmerie du Royaume», selon le politologue.

Un appareil policier dysfonctionnel

Ce nouvel événement tragique vient rallonger la liste des dysfonctionnements de l'appareil policier belge quelques mois après l'évasion man-

Sans-papiers

Le gouvernement belge vacille

Sémira Adamu, une réfugiée nigérienne de 20 ans, est morte peu après que les gendarmes chargés de son escorte lui eurent appliqué un coussin sur le visage dans l'avion destiné à la rapatrier en Afrique

quée du pédophile Marc Dutroux. Cette cavale ratée avait coûté son poste au prédecesseur de M. Tobback, Johan Vande Lanotte en avril.

Selon le début d'enquête sur la mort de Sémira Adamu, l'un des deux gendarmes inculpés pour coups et blessures et qui avait été chargé de sa surveillance avait déjà été sanctionné en janvier pour son comportement violent à l'égard d'un autre réfugié à extrader.

«Je ne peux imaginer que M. Tobback lui-même ait donné l'ordre d'appliquer un tel comportement», a souligné Claude Erdekens, député de la majorité socialiste. Les gendarmes pourtant ont expliqué ces derniers jours qu'ils n'avaient fait «qu'appliquer le règlement» qui autorise l'utilisation «d'un coussin pour étouffer les cris» des réfugiés qui se rebellent lors de leur transfert dans l'avion vers leur pays d'origine.

Outre la polémique sur la méthode s'est ouverte une autre polémique sur la «conception belge toujours très restrictive des conventions internationales en matière de réfugiés», explique M. Mabille. «Elle ne prend en compte que les raisons politiques pour accorder l'asile,

alors que dans le cas présent ce sont des raisons humaines qui ont poussé cette jeune réfugiée à refuser d'être rapatriée de force dans son pays», ajoute-t-il. Sémira Adamu devait être mariée à un sexagénaire polygame qui aurait déjà tué l'une de ses femmes au Nigéria.

Devant le tollé de protestations, après la mort de Sémira, M. Tobback avait annoncé mercredi la suspension provisoire des expulsions d'étrangers.

Enfin, comme pour l'affaire Dutroux, les citoyens belges et le monde associatif remettent à nouveau aujourd'hui les politiques au pied du mur et les exhortent à accélérer les réformes promises des polices et de la justice du Royaume, dossiers sur lesquels les discussions ont tendance à s'éterniser.

Plusieurs manifestations spontanées ont été observées dans le pays, essentiellement dans les quartiers universitaires, en présence notamment à Bruxelles des parents d'une des petites victimes de Dutroux.

Le Mouvement pour la régularisation des sans-papiers a ouvert une campagne de parrainage par laquelle tout un chacun est ainsi invité à «adopter» un sans-papiers.

La Russie replonge dans la crise politique

Chokine démissionne de son poste de vice-premier ministre

FRANÇOISE MICHEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La Russie a replongé brutalement hier dans la crise politique avec la démission du vice-premier ministre chargé des Finances, Alexandre Chokine, qui illustre de façon spectaculaire les tensions au sein du nouveau gouvernement d'Evguéni Primakov.

Cette démission constitue un grave revers pour le nouveau premier ministre, qui n'a toujours pas fini de former son équipe deux semaines après son investiture par le Parlement.

Un autre responsable économique considéré comme un libéral, Dimitri Vassiliev, le président de la commission fédérale des titres, un organisme chargé de surveiller les opérations boursières, a également démissionné

de ses fonctions pour la même raison que M. Chokine: la nomination au poste de ministre des Finances de Mikhaïl Zadornov.

Le départ de M. Chokine, qui avait la confiance des milieux financiers internationaux, intervient au moment où la Russie, désespérément à la recherche d'argent pour éviter une explosion sociale, est pressée de payer ses dettes par ses créanciers étrangers et privée d'aide occidentale.

M. Chokine a justifié sa démission, onze jours après avoir été nommé, par l'arrivée au gouvernement au poste de ministre des Finances de Mikhaïl Zadornov, seul survivant de l'ancienne équipe économique qui a dévalué le rouble le 17 août dernier, plongeant le pays dans la débâcle financière.

La reconduction de M. Zadornov à un poste qu'il occupait depuis no-

vembre 1997 est «une erreur politique», a déclaré M. Chokine (46 ans), qui aurait dû travailler en étroite concertation avec son collègue.

Il a estimé que sa tâche aurait été trop difficile si «les gens qui ont déjà une fois trompé les investisseurs occupaient des postes-clés au gouvernement».

M. Chokine était notamment chargé des discussions avec les organisations financières internationales, en particulier le FMI, dont une mission a quitté la Russie hier sans qu'un accord ait été trouvé sur le versement d'une tranche de 4,3 milliards de dollars. Les discussions doivent reprendre à la mi-octobre et le FMI a conditionné son aide à la présentation d'un «programme cohérent».

L'aide du FMI était jugée indispensable par M. Chokine. Le gouvernement s'est en effet engagé à payer des

ce mois-ci deux mois de salaires de retard aux militaires, et à partir d'octobre, le reste des arriérés aux autres employés du secteur public. Les arriérés de salaires s'élèvent à plus de 80 milliards de roubles (plus de 5 milliards \$). Sans aide du FMI, qui a jugé la situation de la Russie «critique», la seule option offerte au gouvernement pour tenir ses promesses est de faire fonctionner la planche à billets avec le risque d'hyperinflation. M. Chokine s'était montré très réticent envers cette solution.

«Le gouvernement sera plus homogène [...] mais il ne changera pas sa politique», a assuré M. Chokine, reconnaissant ainsi les difficultés rencontrées par M. Primakov, qui tente de faire cohabiter plusieurs forces politiques aux intérêts divergents.

Le départ de M. Chokine risque d'inquiéter encore davantage les milieux financiers internationaux qui ont accueilli cette semaine avec consternation les premières mesures anti-crise du gouvernement.

«Ce gouvernement ne parle que de dépenses. Il n'a pas d'orientation claire sur la façon de sortir de la crise. Il sera rapidement incontrôlable et inefficace. Il n'y a aucune raison pour les Occidentaux de dépenser leur argent en Russie», conclut Tom Adshad, un économiste de la banque Unified Financial Group.

ACURA

258\$* /mois ou 5,8%† Taux préférentiel de financement à l'achat jusqu'à 60 mois
Transport et préparation inclus

DERNIÈRE CHANCE de profiter de ces OFFRES SPÉCIALES sur les modèles 1998

Deux bonnes raisons de faire vite.



L'Acura 1.6EL



L'Acura Integra



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

OFFRES DE LOCATION-BAIL ET DE FINANCEMENT À L'ACHAT, D'UNE DURÉE LIMITÉE, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour l'Acura 1.6EL (modèle MB456W) et pour l'Integra (modèle DC434W), total des paiements : 12 384 \$. Un acompte de 3 350 \$/4 177 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocations de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km. DES PLANS SANS ACOMPTES INITIAUX SONT AUSSI OFFERTS. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. † Financement sans limite à 5,8 %. S.A.C. Plusieurs termes offerts. Exemple de financement : 20 000 \$. Paiement mensuel : 467,87 \$ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 2 457,76 \$; coût total : 22 457,76 \$. Un acompte pourrait être exigé. Taxes, immatriculation, assurance ainsi que transport et préparation (350 \$) en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau
Brossard

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA GABRIEL

4648, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville

ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval

TERRA F FIRMA

présente

la boutique

MEPHISTO

MARCHER
C'EST
VIVRE

Ouverture de la

boutique MEPHISTO

entièrement consacrée

au bien-être de vos pieds.

TERRA F FIRMA

LES COURS MONT-ROYAL (MÉTRO PEEL)
1455 rue Peel, # 144, Montréal (Québec) H3A 1T5
Tél. / Fax (514) 845-3007

Acura les concessionnaires fiables



• LE MONDE •

Lionel Jospin et «Team France» en Chine

Des mots pour le Tibet
mais aussi un contrat
pour le métro de Shanghai

AGENCE FRANCE-PRESSE

Shanghai — La deuxième journée de la visite en Chine du premier ministre français Lionel Jospin a été fructueuse hier: il a parlé des droits de l'homme et du Tibet avec le président Jiang Zemin, ce qui n'a pas empêché la France de décrocher un contrat pour le métro de Shanghai.

La première journée s'était soldée par un volume d'accords plutôt modeste (1,9 milliard de francs). Il a fallu attendre son arrivée à Shanghai pour qu'Alstom signe une lettre d'intention pour l'équipement de la troisième ligne du métro de la capitale économique chinoise.

A lui seul, ce contrat pèse 1,2 milliard de francs, ce qui porte à plus de 3 milliards le total depuis le début de la visite de M. Jospin.

Cette victoire d'Alstom, qui souffle le revers essuyé à Canton au début des années 90, lorsque la France avait été exclue de la construction du métro de la grande ville du sud en représailles aux ventes de Mirage à Taïwan.

Elle constitue incidemment une réponse à ceux qui avaient vu dans l'itinéraire de M. Jospin un signe de la rancune de la Chine pour ces ventes conclues sous des gouvernements socialistes. Une telle interprétation avait été vivement démentie par les deux parties.

Le premier ministre français a en effet dû se rendre à Hefei, une ville de province située à quelque 500 kilomètres de Shanghai, pour être reçu par le président Jiang Zemin, en visite d'inspection dans les zones touchées par les inondations.

Un détour dont M. Jospin s'est ensuite réjoui. «J'ai ressenti plutôt comme un privilège de pas retrouver le président dans son cadre habituel» à Pékin mais «sur le terrain», a-t-il dit à l'issue d'une rencontre de plus de deux heures. «Pour compenser ce dérangement», Jiang Zemin avait proposé à Lionel Jospin une «promenade dans la ville», qui s'est transformée en une visite au pas de charge en voiture, de zone industrielle en cité résidentielle.

«Conversation libre»

Le président chinois a surtout invité le premier ministre à une «conversation libre sur tous les sujets qui l'intéressent». Au lendemain d'une entrevue avec son homologue Zhu Rongji plutôt centrée sur les questions économiques, Lionel Jospin a donc abordé plus largement avec M. Jiang les questions des droits de l'homme et du Tibet.

Depuis le début de son voyage, Lionel Jospin apparaît déterminé à parler de ces sujets, mais avec diplomatie. Il a de nouveau expliqué hier qu'on pouvait «interpeller» les autorités chinoises sur des cas concrets et recon-

naître que «l'affirmation des libertés et des droits de l'homme» était un «processus continu».

Le premier ministre s'est montré plus discret publiquement sur le Tibet, dont il a pourtant parlé longuement avec le président chinois. Porteur d'un message du dalaï lama aux responsables chinois, il quittera ce pays avec d'autres «messages à faire passer», a-t-il dit. Alors que ce sujet a longtemps été tabou avec les Chinois, M. Jospin l'avait déjà abordé jeudi, en déclarant que la France était «prête à aider au dialogue» entre Pékin et le chef spirituel tibétain.

Lionel Jospin a aussi voulu placer ses relations avec Jiang Zemin sur un plan plus personnel. Il s'est dit «frappé» par le «caractère direct, chaleureux et dépourvu de formalisme» de Jiang Zemin, qui contraste avec la rigidité traditionnelle des dirigeants chinois. «Nos échanges ont été parsemés d'allusions littéraires et de plaisanteries», a-t-il ajouté en saluant le «style politique plein de modernité» du président.

Une modernité chinoise vantée par le premier ministre à chaque étape de sa tournée, à Hefei et surtout à Shanghai, qualifiée de «ville emblématique, la plus significative du développement de la Chine». S'adressant à une communauté française dont le nombre a été multiplié par trois en trois ans, il a appelé «nos sociétés à y tenir un rang conforme aux ambitions de notre pays».

REVUE DE PRESSE

Des excuses au Soudan?

Vous en avez soupé, de l'affaire Monica Lewinsky? Nous aussi. Après tout, la planète continue de tourner et d'autres affaires, tout aussi urgentes, agitent l'humanité. Ainsi, aux États-Unis, on s'interroge sur le bombardement d'une usine soudanaise, le mois dernier, par les militaires américains. À l'île Maurice, un écrivain lance un concept, la «coolitude», qui pourrait avoir des répercussions sur la vie de dizaines de millions de personnes.

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Il y a un peu plus d'un mois, le 20 août exactement, les États-Unis lançaient une salve de missiles contre l'Afghanistan et le Soudan, soupçonnés d'abriter des terroristes et des installations fabriquant des armes chimiques. Dans le premier cas, nul doute que Washington a visé juste. Le nouveau démon de l'Amérique, le Saoudien Ben Laden, est bien installé en Afghanistan où ses partisans s'entraînent pour des missions terroristes anti-américaines à travers le monde. Il serait en outre responsable des attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam, qui ont fait plusieurs centaines de morts. Dans le deuxième cas, il semble plus douteux que la colère de Bill Clinton ait été justifiée. Certes, le Soudan n'est pas un havre de paix, de recueillement et de démocratie. Après tout, son gouvernement livre une guerre génocidaire envers sa population noire et, il y a à peine deux ans, Ben Laden y vivait confortablement.

Cela dit, la bombe qui a frappé un bâtiment de Khartoum, au Soudan, a-t-elle vraiment détruit une usine d'armes chimiques comme l'ont affirmé les responsables américains? Plusieurs en doutent. Le *New York Times* revient en éditorial sur cette question et demande au gouvernement Clinton de faire preuve de plus de transparence dans ses explications. Immédiatement après la destruction de l'usine, écrit le quotidien américain, «de sérieuses questions ont surgi à savoir si l'administration Clinton avait ciblé la bonne usine». Le gouvernement affirmait que l'usine Al Chifa fabriquait pour des terroristes un gaz innervant et qu'il disposait de preuves suffisantes pour justifier sa destruction. Ce n'est pas l'avis du *New York Times*, qui estime que la décision de frapper a été prise «par un petit groupe d'officiels» à partir

d'une preuve directe plutôt «mince» et de preuves indirectes — entre autres un échantillon de terre provenant de l'usine — «incomplètes et sujettes à des interprétations contradictoires». Le quotidien pense que la thèse du gouvernement est sans doute valable mais que celui-ci serait bien avisé de la clarifier en acceptant «une analyse indépendante d'échantillons de terre recueillis près de l'usine». Le quotidien new-yorkais ne va pas jusqu'à suggérer que Washington s'excuse auprès du Soudan, mais il souligne que, si le bâtiment abritait une usine pharmaceutique, comme l'affirme Khartoum, les États-Unis devraient offrir des compensations.

Entre-temps, le *Wall Street Journal* signale que le propriétaire de l'usine Al Chifa, un homme d'affaires soudanais, a engagé les services d'une firme d'avocats de Washington où travaille Vernon Jordan, un ami personnel de... Bill Clinton, afin de réclamer du gouvernement américain qu'il lève son ordre gelant les fonds de sa compagnie dans une banque américaine.

L'île Maurice, ce petit État situé dans l'océan Indien, n'est pas seulement un succès story économique. C'est aussi un exemple de cohabitation ethnique unique au monde. Autochtones, Indiens, Français et Anglais s'y mélangent depuis des siècles sans trop de heurts. Ce bouillonnement racial a donné naissance à une vigoureuse littérature dont le poète Khal Torabully est un de ses plus remarquables représentants. Récipiendaire de nombreux prix, Torabully a théorisé en 1992 le concept de «coolitude», qui, selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, gagne du terrain non seulement à l'île Maurice mais aussi dans tous les pays qui ont accueilli au siècle dernier des coolies

comme travailleurs plus ou moins taillables et corvéables. Après l'abolition de l'esclavage en 1834, de forts contingents de coolies débarquent de l'Inde pour remplacer la main-d'œuvre servile. Pas moins de 500 000 d'entre eux vont quitter leur pays en l'espace de cinquante ans pour se rendre dans les Antilles et en Afrique.

La «coolitude», donc, est, comme on le constate, un néologisme qui part du mot «coolie», un mot péjoratif que le poète mauricien veut réhabiliter à l'instar du mot «négritude» qu'Aimé Césaire a créé dans les années vingt pour redonner une dignité aux Africains vivant sous la férule coloniale.

Selon Torabully, «le coolie est le négligé de la mémoire, de la parole. Il est chronologiquement le dernier venu dans les sociétés plurielles, comme les Libanais ou les Asiatiques aux Antilles. Et c'est là qu'un concept manquait pour dire la part indienne métissée dans l'histoire des pays coloniaux». Le poète mauricien affirme qu'aujourd'hui «le descendant du coolie se pose des questions troublantes quant à son identité profonde, à son passé, et à sa place actuelle dans ces sociétés».

La coolitude n'est toutefois pas «un cri ethnique ou identitaire», écrit *Jeune Afrique*. Elle part d'un principe de pardon et de réconciliation entre les descendants d'une période sombre de l'histoire des hommes.

Selon l'hebdomadaire, «il y a pas moins de 40 millions de descendants de coolies de par le monde, et ils veulent qu'on reconnaisse aussi leur histoire». C'est pour cette raison que Torabully travaille à un projet de pétition internationale auprès de l'UNESCO pour qu'une date soit arrêtée pour la commémoration de la fin de l'engagement, en 1917. Un projet voué à l'échec? «Quand Césaire parlait de négritude, certains criaient au fou...», dit-il.

NATIONS UNIES

Axworthy critique le fonctionnement
du Conseil de sécuritéJOCELYN COULON
LE DEVOIR

Lors que le Canada tente d'obtenir un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, en a dénoncé le fonctionnement hier à la tribune de l'Assemblée générale.

Lors d'une allocution devant les représentants des 185 États membres, le ministre a rappelé que, si le Conseil de sécurité continuait «d'être au centre même [des activités] de l'ONU, sa crédibilité est de plus en plus mise en doute», ajoutant que le temps était venu de «réexaminer l'interprétation traditionnelle de son mandat».

Le Conseil de sécurité, composé de cinq membres permanents (États-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France) et de 10 membres non permanents qui siègent pour deux ans, est l'organe exécutif des Nations unies. Ses pouvoirs en matière de paix et de sécurité sont très étendus et ses décisions lient l'ensemble des États membres. Le 8 octobre, les deux sièges de membres non permanents réservés au «groupe des pays d'Europe occidentale et des autres pays» devraient être comblés pour la période 1999-2000. Trois pays, le Canada, la Grèce et les Pays-Bas, sont dans la course. La dernière fois que le Canada a siégé au Conseil de sécurité, c'était en 1989-1990.

Pour le chef de la diplomatie canadienne, «la tendance qu'ont les membres permanents à contrôler de plus en plus l'ordre du jour du Conseil, et à marginaliser ainsi les membres élus, est contraire aux principes démocratiques qui animent tant nos institutions politiques». Il est donc nécessaire, a ajouté le ministre, que le conseil fonctionne «d'une manière plus ouverte et transparente».

Selon le ministre, le Conseil «doit aussi se montrer plus pressé et plus cohérent quant à la manière dont il intervient et au moment où il le fait». Sibyllin, il a souligné qu'il ne devait pas «concentrer toute son attention au règlement des problèmes d'une région et rester indifférent à ceux d'une autre».

Le ministre a profité de la présence d'officiels indiens et pakistanais pour demander à leur pays de renoncer aux armes nucléaires. Il leur a rappelé que les explosions nucléaires auxquelles ils ont procédé en mai der-

nier «ont mis en péril la totalité du régime de non-prolifération» qui avait pourtant «accru la sécurité de tous et chacun» depuis trente ans.

Ces essais «nous font courir à tous de plus grands risques, et les premiers à y être exposés sont les populations des pays mêmes qui procèdent à ces essais». Par conséquent, «ces actes sont inexcusables», a-t-il dit, ajoutant que les deux pays «ne doivent pas non plus être récompensés».

M. Axworthy a invité l'Inde et le Pakistan «à signer, sans condition, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, de participer aux négociations d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, de mettre un terme à la militarisation de leurs programmes nucléaires» et «d'imposer de stricts contrôles à l'exportation de la technologie nucléaire».

Sur la question des mines antipersonnel, le ministre a invité la communauté internationale à mettre en œuvre le traité d'interdiction signé à Ottawa en décembre 1997 et qui est entré en vigueur la semaine dernière. Il a rappelé que les signataires s'étaient engagés à verser un milliard de dollars pour le Programme d'action contre les mines, dont 100 millions provenaient du Canada. La contribution canadienne, a-t-il dit, a déjà commencé à être utilisée pour financer des programmes de déminage dans certains pays et le ministre a demandé «de faire de même avec l'argent de chacun» des autres contributeurs.

Par ailleurs, Jacques Chirac, qui recevra aujourd'hui les dirigeants de l'organisation Handicap International, à l'occasion de leur journée de mobilisation en France, souhaite qu'«on aille plus loin» dans la lutte contre les mines antipersonnel.

En recevant les dirigeants de Handicap International, «le président veut saluer le remarquable travail de cette association, Prix Nobel de la paix en 1997 pour son action contre les mines antipersonnel», a déclaré hier soir Catherine Colonna, porte-parole de l'Élysée.

Jacques Chirac «attache une très grande importance à ce sujet et, depuis plusieurs années, il s'est personnellement impliqué pour que la France soit à la pointe du combat contre ce fléau», a-t-elle poursuivi.

Le chef de l'État «souhaite qu'on aille plus loin», que le traité d'interdiction des mines antipersonnel «ait véritablement une portée universelle et que ces dispositions soient renforcées», a précisé Catherine Colonna.

Avec Reuters

PRISE DE PAROLE

Atelier de formation de porte-parole d'entreprise

Bien s'exprimer ne suffit pas
Une entrevue n'est pas une conversation mondaine
Il faut savoir comment dire, à la radio et à la télévision

Acquérez du savoir-dire médiatique
Votre message passera mieux

Samedi 3 octobre 1998
Hôtel Le Delta
475, avenue du Président Kennedy
Montréal, Québec

Nombre de participants limité
Inscrivez-vous maintenant

Frais de l'atelier: 275,00\$ (plus taxes)
Informations: (514) 484-3556

Consultez le syllabus:

<http://www3.sympatico.ca/jbernard>

LES COMMUNICATIONS
JACQUES BERNARD
jbernard@sympatico.ca

As-tu peur
des hauteurs?

Es-tu exigeante envers toi-même?
As-tu le goût du dépassement, de la réussite? As-tu le goût d'aller toujours plus loin, toujours plus haut? Si oui, le Saint-Nom-de-Marie est pour toi!

Sur les hauteurs de Mont-Royal, dans le décor enchanteur d'un terrain idyllique, au cœur de l'animation culturelle de Montréal, dans la ville d'Outremont, le Saint-Nom-de-Marie t'attend!

Depuis 95 ans, le Saint-Nom-de-Marie est tout au haut de la liste des meilleures institutions d'enseignement secondaire du Québec. À vrai dire, nous nous plaisions bien dans les hauteurs. Comme toi.

Plus qu'une instruction de qualité... une véritable formation générale.

- Programme enrichi du ministère de l'Éducation et programme d'éducation internationale
- Laboratoire d'informatique, Internet, bibliothèque informatisée
- Option musique à l'École Vincent-d'Indy
- Utilisation des équipements du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM)
- Enrichissement culturel au contact d'élèves venant de pays étrangers
- Enseignement de l'espagnol

Cours secondaire complet, en externat et en pensionnat, pour jeunes filles seulement

SAINT-NOM-DE-MARIE

628, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: (514) 735-5261 poste 3045 • Télécopieur: (514) 735-5266
Site web: www.psnm.qc.ca • Courriel électronique: admission@psnm.qc.ca

Examens d'admission
Samedi, 24 octobre
de 9h à 12h
Samedi, 7 novembre
de 9h à 12h

Portes ouvertes
Dimanche, 18 octobre
de 14h à 17h

É D I T O R I A L

Repoussoir malgré lui

Michel Venne

La contribution de Jacques Parizeau au débat sur la souveraineté serait magistrale s'il renonçait à se prendre pour le chef du Parti québécois. On ne peut pas demander à un ancien premier ministre de se taire mais on peut au moins lui rappeler ses propres engagements.

L'ancien premier ministre Jacques Parizeau a formulé à l'endroit de son successeur et du Parti québécois, mercredi, devant des étudiants de l'Université Laval, une accusation dont il n'a peut-être pas lui-même mesuré la gravité. En disant qu'il « n'est pas payant sur le plan politique de laisser croire aux gens qu'on cherche à les manipuler », il donne à entendre que le gouvernement actuel ment effrontément à la population dans le seul but de se faire réélire. Si c'est ce qu'il pense, il devrait s'en expliquer. L'ironie, c'est que le reproche sorte de la bouche du roi des astuces.

C'est depuis mars dernier que Lucien Bouchard a fait savoir qu'il ne tiendra un référendum sur la souveraineté que lorsqu'il sera parvenu à réunir les conditions gagnantes. Qui peut lui donner tort? Non seulement un troisième revers en 20 ans serait nocif pour l'ensemble de la société québécoise, mais une défaite signifierait à coup sûr un recul pour l'idée d'indépendance qui a atteint un sommet, en 1995, en recueillant 49,4 % des suffrages. Il s'agit d'une prudence élémentaire qui concorde, en plus, avec l'humeur d'un électoral peu intéressé à replonger dans le drame existentiel. Qui peut prédire aujourd'hui les événements qui bouleverseront la société québécoise durant les cinq prochaines années et qui conditionneraient le résultat d'une consultation populaire? Il vaut mieux que M. Bouchard ne se fasse pas prisonnier, lui et le Québec, d'un calendrier, comme M. Parizeau l'était en 1995.

Il est étonnant de voir aujourd'hui l'ancien président du Parti québécois s'engager dans un débat qu'il qualifiait de « oiseux », le 9 avril dernier, devant les étudiants du Cégep de Lévis. Il ajoutait que ce qui compte, d'abord et avant tout, est la réélection du Parti québécois. Aux militants péquistes, il disait: « Est-ce qu'on pourrait s'occuper de la prochaine élection? Pour le reste on verra. » Il parlait alors du référendum comme d'une simple « modalité ».

Mercredi, M. Parizeau établissait comme suit la distinction entre le Parti libéral de Jean Charest et le PQ: l'un dit qu'il n'y aura pas de référendum, l'autre doit être celui qui promet d'en tenir un. Dans le cadre du conseil national du PQ dimanche dernier, un militant de Mercier, tout en affirmant sa foi dans le projet souverainiste, insistait pour dire à quel point le référendum lui tient à cœur. C'en est à se demander quel est aujourd'hui l'objectif de ces gens-là: la tenue d'un référendum à telle date ou la marche du Québec vers sa pleine souveraineté? Il peut y avoir autre chose à faire que de se précipiter dans un référendum pour parvenir à l'indépendance. En 1989, M. Parizeau avait lui-même proposé la tenue préalable de référendums sectoriels en faveur du rapatriement de compétences exercées par Ottawa. Gerald Godin disait en 1985 que « le peuple québécois est un de ces peuples qui adhère à une idée quand on ne la lui impose pas. Il faut jouer low profile avec ce peuple-là ».

La distinction entre le PQ et le PLQ ne peut pas être restreinte à la question de savoir si l'un ou l'autre tiendra ou pas un référendum. La vraie différence tient dans le fait que le premier est un parti

souverainiste qui veut créer les conditions gagnantes à la tenue d'une consultation sur la souveraineté et qui, tant que son objectif ne sera pas atteint, occupera tout le champ de compétence qui est celui du Québec, dénoncera les ingérences fédérales et réclamera toujours plus d'autonomie. Le second est un parti fédéraliste qui prône la conciliation des intérêts du Québec avec ceux du reste du pays dans un régime de cogestion fédérale-provinciale fondé sur des normes et des objectifs communs, en rupture en ce sens avec ce que Jean Charest appelle l'approche du carré de sable. La position de Lucien Bouchard, certes, lui crée une obligation: celle de dire ce que signifie la création de conditions gagnantes, de dire comment il compte utiliser les attributs et les ressources de l'État pour promouvoir l'option souverainiste une fois élu. Vue ainsi, la distinction entre les deux principaux partis est claire. Où serait la manipulation?

Parizeau a tort:

Bouchard

ne doit pas rendre

le Québec

prisonnier

d'un calendrier.

Aujourd'hui, beaucoup de gens se demandent s'il faut faire taire M. Parizeau. Une majorité claire de répondants au sondage que nous publions aujourd'hui le souhaite. Parions qu'il y a parmi ces gens-là beaucoup de fédéralistes qui sont conscients du fait que, malgré ses défauts, M. Parizeau est l'un des meilleurs pédagogues du mouvement souverainiste. Auprès des jeunes, il est l'un des politiciens qui sait le mieux réconcilier les racines culturelles avec les exigences modernes et universelles de la souveraineté à l'ère de la mondialisation. Il en parle de façon convaincante, d'autant mieux lorsque, comme mercredi dernier, il expurge de ses interventions les couplets revanchards qui lui ont tant été reprochés. En ce sens, que l'on soit pour ou contre son projet, sa contribution au débat est magistrale et utile tant il exprime cette idée avec une clarté dont peu de gens sont capables.

C'est lorsqu'il se mêle de tactique et de stratégie que M. Parizeau abuse de son statut d'*elderstateman*, comme dirait l'Académie française. Rappelons ici pour mémoire ce qu'écrivait le 15 mai 1997 Josée Legault, aujourd'hui candidate à l'investiture contre le ministre Robert Perreault dans Mercier, alors chroniqueuse invitée au *Devoir*. « [M. Parizeau] sait-il à quel point certains médias raffolent de pouvoir le jouer contre M. Bouchard et vice-versa? Pourrait-il minimiser les chances que cela se produise? [...] C'est Lucien Bouchard qui est premier ministre, et c'est maintenant à lui qu'il revient de diriger les troupes vers ce prochain rendez-vous. »

Lorsqu'il a annoncé sa démission, le 31 octobre 1995, il disait ceci: « Par où passe le chemin qui mène au nouveau et inévitable rendez-vous avec la souveraineté? Ce n'est pas à moi de le dire, ce n'est pas à moi de le faire. D'autres leaders sauront faire franchir à la souveraineté de nouvelles frontières. » S'il est fidèle à lui-même, comment peut-il expliquer ses incursions incessantes dans les plates-bandes de M. Bouchard? Sans s'en rendre compte, il est en train de devenir un repoussoir dont, conjoncturellement, Lucien Bouchard bénéficie parmi les électeurs hésitants, lorsqu'on compare les deux hommes. Mais il s'agit d'une situation qui porte le germe de la division. Et la population n'aime pas porter au pouvoir des partis divisés.

LE PARIZEAU NOUVEAU
EST ARRIVÉ...

OPINION

Les Journées de la culture exploitent les artistes et les créateurs québécois

PIERRE SALDUCCI

Directeur fondateur des rencontres littéraires Des livres et des hommes (activité inscrite dans la programmation officielle des Journées de la culture du Québec)

Lors d'une conférence de presse qui se tenait le 31 août dernier, les organisateurs des Journées de la culture du Québec étaient très fiers d'annoncer que, pour la deuxième année de l'événement, des commanditaires importants et prestigieux avaient décidé de soutenir cette grande opération culturelle québécoise. Ces commanditaires sont au nombre de quatre; il s'agit des entreprises Bell et Hydro-Québec ainsi que des ministères de la Métropole et de la Culture et des Communications. D'ailleurs, les représentants de ces quatre bailleurs de fonds s'étaient déplacés tout spécialement pour l'occasion afin d'exprimer leur intérêt pour cette manifestation et pour la culture québécoise en général. Chacun leur tour, ils ont pris la parole pour vanter l'importance de la culture au Québec, tandis que les ministres Louise Beaudoin et Rémy Trudel se gaussaient particulièrement en évoquant les budgets à la hausse qu'ils avaient réussi à débiter et à investir dans le projet. Jusque-là, tout est parfait. Les caisses sont pleines. C'est ainsi, nous dit-on, que plus de 900 activités culturelles peuvent se dérouler ce week-end à la grandeur du Québec.

Bigre! 900 activités, c'est quelque chose... En imaginant que chacune de ces activités sollicite la participation d'au moins cinq personnes (ce qui est vraiment un minimum, quand on pense à tout le travail d'organisation, de promotion, de coordination et de réalisation de chaque activité), cela fait pas moins de 4500 personnes impliquées dans la tenue de l'événement. 4500 personnes qui ont donné de leur temps, de leur talent, de leur énergie pour monter des spectacles, organi-

ser des visites, tenir des conférences, ouvrir des ateliers, concevoir des expositions, animer des soirées littéraires, proposer des idées, relever des défis, etc. Or, ce que les organisateurs de l'événement se sont bien gardés de dire, c'est que tout cela n'est que du bénévolat pur et que pas un dollar n'est versé aux artistes, aux organisateurs ou aux promoteurs des activités. Pas même 50 petits dollars forfaitaires de dédommagement ou de compensation. En fait, les Journées de la culture se bornent en tout et pour tout à offrir à l'ensemble des activités un vague soutien publicitaire par l'intermédiaire de la campagne de promotion organisée à travers le Québec. Leur participation se limite à cela. Pour le reste, chacun doit se débrouiller tout seul dans son coin.

Dès lors, une question s'impose: où va l'argent? Où vont ces sommes magistrales dont les dirigeants des Journées de la culture du Québec se sont vantés d'avoir bénéficié cette année? Probablement ont-elle servi à payer grassement une petite équipe de direction, à financer des frais de déplacement et de représentation considérables, à s'offrir une campagne de publicité montre sur tous les écrans et dans tous les journaux représentatifs de la province, à faire travailler tel ou tel *chum* à contrat, bref, à se faire plaisir. Quoi qu'il en soit, le problème n'est pas de payer l'équipe de direction, qui le mérite très probablement, mais le problème, c'est d'avoir eu l'audace de monter toute cette opération sur le dos des artisans et des intervenants du milieu culturel.

Sous prétexte de faire la promotion de la culture au Québec, les Journées de la culture se livrent en fait à une vaste opération d'arnaque et d'exploitation humaine absolument honteuse, et ce, avec la complicité des ministères impliqués, ce qui est un comble. En agissant ainsi, au lieu de soutenir la culture, les dirigeants des Journées de la culture du Québec ne font que renforcer l'idée (trop généralement répandue, hélas) voulant que la culture ne vaut pas un sou, que les artisans ne méritent pas la moindre part du gâteau, que leur travail est facile et que tout peut être rémunéré autour d'eux: la publicité, les gros bonnets, les représentants; tout et tous, oui, sauf les artistes et artisans eux-mêmes.

Pareille chose serait-elle concevable dans un autre domaine? Oserait-on organiser des Journées de la santé en demandant aux infirmières et aux médecins de travailler gratuitement? Oserait-on organiser des Journées de la sécurité publique en demandant aux policiers et aux pompiers de travailler gratuitement? Non, bien sûr que non. Ce genre de procédé est systématiquement réservé au domaine de la culture. C'est toujours la même idée: la culture, c'est facile, ça se produit comme on chie, donc pas la peine de se soucier de rémunérer les gens qui la produisent et qui la rendent disponible. Continuer à entretenir une telle vision, de tels procédés, c'est faire fausse route sur toute la ligne.

À force d'encourager l'idée selon laquelle la culture doit être accessible à tous, et donc gratuite ou peu coûteuse dans la mesure du possible, on a fini par se convaincre du même coup que ceux qui produisent cette culture ne méritent rien en échange. C'est comme si on leur crachait à la figure. Comme si on leur disait: « Ton produit ne vaut pas cher, il n'est pas rentable, il ne rapporte pas d'argent, alors tu ne vaux pas cher toi-même. » Le message est clair. Dans les Journées de la culture, ce n'est pas la culture qui compte, c'est tout le flon flon qu'on fait mousser autour, et tout le capital politique que le gouvernement essaie de se faire au passage. Au bout du compte, au lieu d'être une opération de prestige et de soutien à la culture, ce qu'elles seraient censées être, les Journées de la culture du Québec ne sont qu'une vaste entreprise de dévalorisation du travail des artisans et des créateurs québécois. Quelle aberration!

L E T T R E S

La SRC, radio bilingue

Le juge Bastarache, dans *Le Devoir* du 18 septembre dernier, nous parle du défi qui « consiste à promouvoir avant tout l'égalité des communautés linguistiques ». Sait-il qu'il n'existe pas de radio publique de langue française au Canada? Il existe une radio de langue anglaise, la CBC, et une radio bilingue, la SRC.

En effet, il est impossible d'avoir accès à une information politique, sociale, scientifique ou culturelle en version unilingue française au Canada. Plusieurs fois par jour, soit aux bulletins de nouvelles, aux émissions d'affaires publiques ou aux informations culturelles, nous sommes assaillis par des extraits en langue anglaise qui sont présentés d'une manière indigne de la radio d'Etat et qui brouillent la compréhension de l'information pour les francophones. Sous prétexte de faire crédible, de faire sensationnel, on participe d'une manière inacceptable à la confusion des langues.

Pour reprendre les termes du juge, je pense que, tout comme « la répression de la langue minoritaire », ce procédé d'une qualité plus que douteuse « affecte [...] le statut d'égalité des citoyens de langue officielle minoritaire et exacerbe le nationalisme ».

Depuis bientôt un an, je proteste — inutilement! — contre la « bilinguette » auprès de la direction de la Société Radio-Canada, du ministère du Patrimoine canadien et du CRTC.

Monsieur le juge Bastarache a-t-il l'oreille des responsables des langues officielles au Canada? Peut-il agir afin que dorénavant, à la Société Radio-Canada, ce soit en français que ça se dise?

Rien n'est plus néfaste pour les langues que leur acouement dans tous les azimuts! C'est ainsi qu'on « exacerbe le nationalisme » et que se construit Babel.

Au secours, monsieur Bastarache! Justice!
Réjane Charpentier
Montréal, 21 septembre 1998

La « tyrannie de la masse »

À l'émission *Chasseurs d'idées* de Télé-Québec, animée par Michel Désautels, le jeudi 10 septembre, quelle ne fut pas ma stupéfaction d'entendre des propos antisociaux et antidémocratiques, entre autres « la tyrannie de la masse », de ce monsieur Gilles Paquet. Ce que j'ai perçu: nous, les citoyens ordinaires, dans son esprit, la plèbe, ne sommes pas des contribuables au même titre que l'élite.

M. Paquet ne vise, par ses assertions, qu'à démobiler le peuple québécois à se prévaloir de son droit de vote qu'il exerce fort bien d'ailleurs. C'est tout à l'honneur de la démocratie. Car n'oublions pas que voter est un premier devoir de citoyen, ce que j'ai appris dès l'école primaire et dans la famille. Ainsi, on ne devrait jamais trop insister sur la valeur de ce vote pour la sauvegarde des intérêts de l'ensemble de la population, car l'Etat se doit d'être le gardien des valeurs sociales et humaines d'une société (acquis sociaux, assurance-maladie, éducation, culture, protection des travailleurs, etc.).

Il faut toujours avoir à l'esprit que les bien-nantis ont tous les moyens de protéger leurs intérêts, quand ce ne sont pas leurs privilèges. Tandis que la « masse » (désignation chère à M.

Paquet) trouve dans le droit de vote une occasion de se placer sur un pied d'égalité avec l'élite, ce qui semble le déranger.

Denise Dionne
Sainte-Foy, 17 septembre 1998

Une femme de cœur et de grande justice

Les Québécoises et les Québécois sont en deuil, l'honorable Christine Tourigny est décédée ce 22 septembre. Depuis 12 mois, elle aura mené son dernier combat, comme tous ceux auxquels elle s'associa, avec courage et dignité.

Épouse de justice, elle s'est préoccupée notamment du sort des Québécoises. Ministre à la Condition féminine, j'ai eu le grand plaisir de connaître Christine, d'œuvrer avec elle et de l'apprécier. Femme de réflexion, elle avait décidé de se froter davantage à l'action. Elle quitta momentanément sa profession d'avocat pour devenir ma sous-ministre. Ce fut une période intense. Partageant les mêmes objectifs, nous avons travaillé dans la plus grande complicité.

Je ne saurais dire le nombre de fois que le personnel du Secrétariat à la Condition féminine, tout comme les représentants des groupes de femmes avec qui nous travaillions régulièrement, me soulignèrent leur estime pour Christine. Elles appréciaient la richesse de sa pensée, sa capacité d'être à l'écoute et son leadership. Au gré du temps, elles aussi avaient été charmées, car Christine était, avant tout, une femme de cœur.

Pauline Marois
Ministre de l'Éducation
Québec, 25 septembre 1998

À P R O P O S

...de notre durée de vie moyenne

Nos concitoyens les plus âgés sont nés à une époque où l'espérance de vie à la naissance ou la vie moyenne était proche de 50 ans; les centenaires ont donc vécu deux fois plus longtemps que l'ensemble des personnes de leur génération, mais il s'agit en fait d'une bien petite minorité. Cela nous permet cependant de constater l'immense changement survenu dans le domaine de la lutte contre la mort. L'espérance de vie observée aujourd'hui, calculée selon les conditions de mortalité de 1996, atteint 81 ans chez les femmes et 75 ans chez les hommes. Au mi-

lieu du siècle dernier, un bébé de sexe masculin pouvait s'attendre à vivre en moyenne 41 ans et une fille 43 ans, alors que les garçons nés au tournant du siècle ont vécu en moyenne 50 ans et les filles 55 ans. En estimant la mortalité future des générations nées en 1941, on prévoit que les garçons auront une vie moyenne de 69 ans en regard de 78 pour les filles.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Vol. II, Bureau de la statistique du Québec, 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

L'art qui se fait d'ici

Le refus total

Ça pue rapidement l'art qu'on laisse moisir en ce pays. Et c'est une honte.

CLAUDE JASMIN

L'auteur, reconnu comme écrivain, a été aussi critique d'art (1961-66, *La Presse*) et professeur d'histoire de l'art (1963-66, Institut des arts appliqués). Il est diplômé de l'École du meuble (1951, céramique).

Le mardi 15 septembre, à la une du *Devoir*, Stéphane Baillargeon commentait adéquatement les machines à exposer et la mode actuelle des *blockbusters* aux musées de Montréal et de Québec. Ces expos, disait-il, battent les Expos. M. Baillargeon terminait son article par les musées transformés en machines à exposer et les expositions qui s'arrêtent et puis s'en vont en soulignant que ces institutions publiques (un million d'argent du public pour obtenir l'expo *Rodin*) ne font pas d'acquisitions pendant que le tourisme fait pleuvoir des retombées (30 millions durant l'expo *Rodin*).

Le chœur, en cette époque de compressions budgétaires, qui peut s'opposer à cette façon de faire des musées publics?

Néanmoins, il est temps de déclarer que l'art qui se fait ici, l'art vivant, compte pour des «pinottes» dans ces manières administratives des grands musées publics. De jeunes créateurs (et des vieux encore très actifs) sont presque totalement oubliés, négligés en tous cas, bafoués parfois par ces grandes places d'art publiques. Au moment où tous les médias (et des publicitaires) font une grande fête commémorative sur Borduas et ses disciples du temps de la fin des années 40, des peintres dépeints comme des héros courageux sont encore très vivants, actifs en art, et pourtant négligés, sans encouragement, oubliés même. Situation tordue.

Ceux des années 60, 70, et d'autres encore plus jeunes, restent dans un isolement désolant, leurs ouvrages restent sans écho, sans publicité aucune parfois, s'empilent dans leurs ateliers de fortune.

Au moment même où j'écris ces lignes, des créateurs divers en arts plastiques ne trouvent aucun encouragement des autorités en place, nul stimulant pour que le public des musées arrive à prendre connaissance de leurs productions actuelles. Dépêchez-vous de mourir, et peut-être, dans 100 ans...

Tout le monde est pour la vertu et contre le vice et tout le monde aime (par exemple) les impressionnistes. Claude Monet, c'est certain, fera florès l'an prochain au musée de Montréal. Rodin ou Picasso, c'est la facilité et la paresse comme expositions. Aucun mérite. C'est une sorte de lâcheté d'investir des sommes colossales d'argent public pour attirer la foule; n'importe quel entrepreneur vénal réussirait une telle *business*. Ce qui serait exemplaire, courageux et sain, intelligent, serait de monter d'aussi habiles machines publicitaires en faveur d'artistes vivants, actuels, méconnus à tort, méprisés injustement.

Certains beaux esprits d'un certain *jet set* mondain diront en lisant mon propos: «Pas encore le nationalisme? Nous voulons de l'international!» Vieille chanson qu'on nous sert sans cesse chez ces gens-là pour la musique, la chanson, le cinéma, le théâtre, etc. Ils chantent faux, ces soi-disant internationaux. Pour eux,

international veut toujours dire Paris, Rome, Londres et New York. Allez demander à ces déracinés mal cultivés s'ils veulent voir, mieux connaître l'art qui se fait actuellement en Finlande, au Danemark, en Haïti (ô le bel art primitif naïf!), en Suède ou au Portugal. Nenni! Il n'y a de bon bec qu'à New York, Londres, Paris et Rome. Ils sont des suiveurs colonisés, fascinés (fascisés?) par quatre mégapoles.

Alors, on embauche, à prix fort, ces *connoisseurs*, comme l'a écrit M. Baillargeon, qui ont de bons contacts. Les Cogeval (Montréal), les Porter (Montréal), les Pierre Théberge (Ottawa), ou on reprendra un Glen Lowry (ex-bonze de Montréal, installé au MOMA). *Business is business*. Okay?

Ces mega-événements en musée sont trompeurs. La foule bien excitée par l'argent dépensé (son argent!) et par les promotions automatiques des médias, courvoies dociles des *blockbusters* en question, va courir aux plaines d'Abraham (un demi-million de visiteurs pour *Rodin*, un record), mais ce vaste public restera ignorant des créations faites sur son sol, à côté de chez lui; complètement ignorant. C'est un scandale, c'est périlleux, c'est une situation qui confine au masochisme le plus sordide. Et qui aura des conséquences graves à long terme, il ne faut pas en douter.

Je regarde souvent les excellentes vignettes télévisées par Télé-Québec sur nos créateurs (ça va vite, on a peu de temps pour les nôtres: 30 secondes, ça suffit, n'est-ce pas?). Chaque fois, comme je regrette que ces forts talents d'ici ne puissent mieux accéder à une reconnaissance valable! Hier, un magnifique bronze de Louis Archambault, avant-hier une pièce solide de Vaillancourt. Et au suivant, chante Brel l'im-mortel!

Dans les années 60, quand éclatait enfin la liberté artistique moderne, du temps que je chroniquais hebdomadairement dans une gazette d'ici, il y avait, il me semble, de bien meilleures dispositions pour faire connaître l'art en train de se faire au pays. Nostalgie?

Le passésisme-prestigieux-payant gruge tous les budgets et la vie artistique d'ici

Pas du tout, questionnez les créateurs de ce temps-là. Chaque semaine, musées et galeries inauguraient cinq ou six expos consacrées à nos créateurs vivants.

Désormais, c'est la machine consumériste aliénante, c'est la morbide alliance du rendement économique assurée avec les arts consacrés de l'Égypte ancienne (à Hull), l'art classique de la Grèce archaïque. C'est pour quand, Rome démenageant ses mosaïques sauvées de la lave volcanique ou des extractions de Pestum? C'est pour bientôt, des morceaux des temples précolombiens? Voyons, Mexico, grouillez-vous!

Pendant que les hôteliers-à-forfaits-couette-café-expo et leurs ardents supporters du ministère du Tourisme se flattent la bedaine, des artistes renommés d'ici, des plus jeunes aussi, continuent d'inventer sur les voies d'évitement, en quête d'une part toute petite des effusions lyriques générées par tous les médias du territoire, presse, radio, télé.

Un Borduas débâché vendu, bien veule, peut se lever maintenant pour rédiger un nouveau manifeste. Il écrira sans crainte de perdre son job muséal: «Place aux magasins! Place aux manipulateurs de foules abusées! Place à l'argent vite fait! Place à la grande histoire de l'art sans risque, figée! Place aux commerçants-docteurs-en-muséologie! Place au commerce sécuritaire des chefs-d'œuvre! Vive les impressionnistes (français ou pas)! Vive les Nabis! Vive les expressionnistes (allemands ou pas)! Place aux surréalistes (belges ou pas)! Place à la rentabilité en une seule saison!»

Il osera publier: «Silence aux vivants qu'on ignore! Silence au jeune Pellan qui s'échine dans une grange des Laurentides ou de l'Estrie! Silence au jeune Riopelle méconnu qui s'active vainement dans son loft-taudis d'Hochelaga-Maisonneuve! Silence, les fous besogneux qui s'imaginent que l'on va se soucier de ce qu'ils sculptent, gravent ou peignent! À bas les éteignoirs du chic internationalisme! À bas les adversaires de l'art embaumé, des vedettes de cimetières!»

Exposons l'immense Riopelle sur un mur du Casino de Hull où il n'y a pas de recul!

Ainsi va l'art vivant, l'art qui se fait ici. Ça pue rapidement l'art qu'on laisse moisir en ce pays. Et c'est une honte. Face à ceux d'ici comme tous ceux des villes du monde en dehors de Paris-Rome-Londres-New York. Et Los Angeles?

Une société en normale santé mériterait que leurs directeurs-détecteurs d'art sachent sortir de leurs bureaux lambrissés, de leurs catalogues *full color* et glacés pour aller fureter dans les ateliers des peintres qui veulent pérenniser la vie aujourd'hui, à l'huile ou à l'acrylique, dans la glaise ou dans la pierre. Ces artistes, et parmi eux ceux qui œuvrent depuis 1950 et même avant, auraient le droit de se révolter face à cette mégalomanie touriste, mais qui les entendrait? Ils poursuivent le labeur en silence. Ils n'ont aucun moyen pour se liquer et menacer; on en profite.

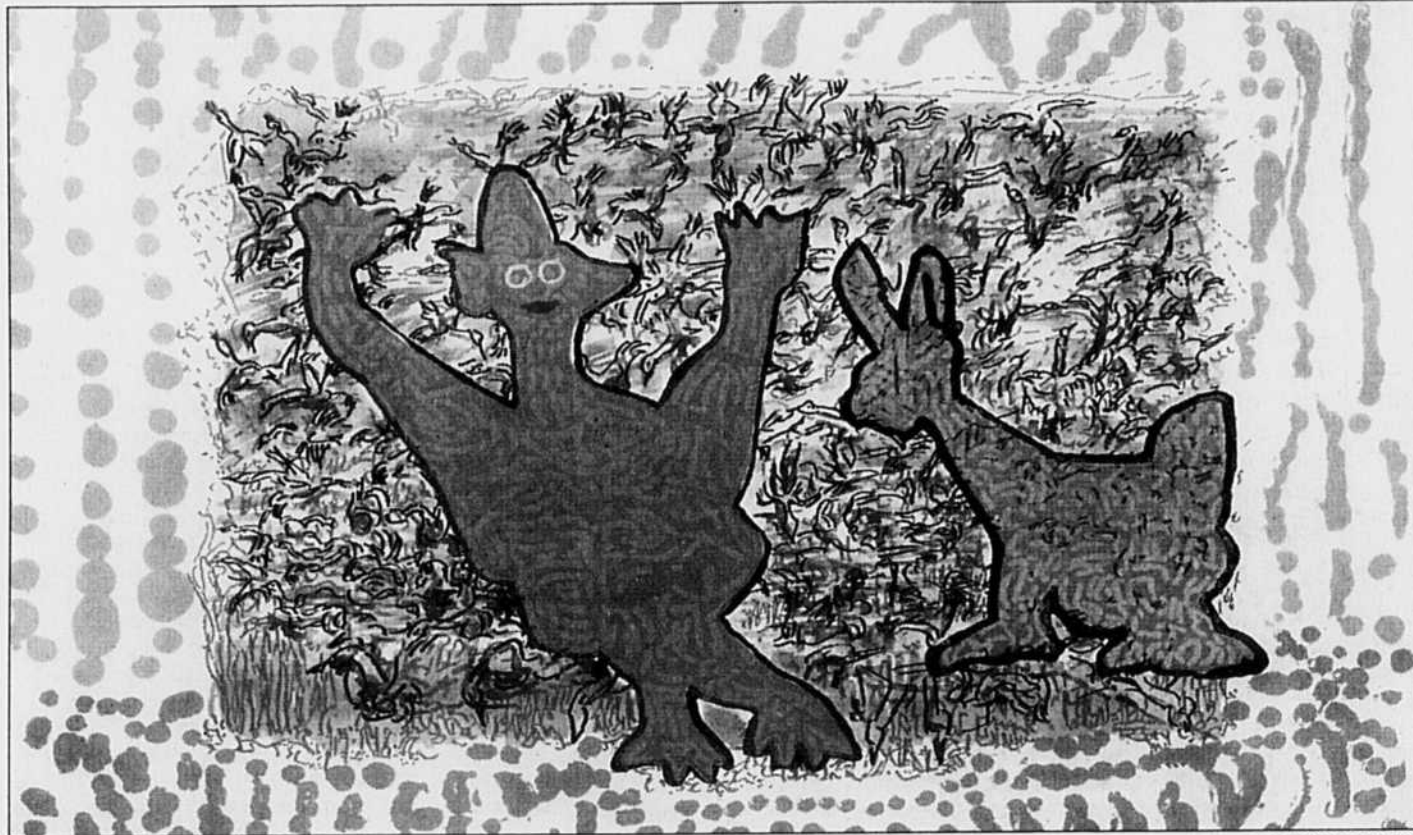
Le passésisme-prestigieux-payant gruge tous les budgets et la vie artistique d'ici, la vie réelle est enterrée vivante, mise aux oubliettes. Suicide national inconscient! Pourtant, aucune société responsable ne devrait pouvoir s'esquiver si lâchement: c'est un devoir pour ces élites de jeter de la lumière (et offrir des cimaises) sur les inventions picturales vivantes. Ces directeurs comptables sont coupables! Au-dessus de leurs palais de verre flotte une large bannière honteuse. On y lit: «Mort à l'art vivant!»

Napoléon le Petit est toujours vivant et frappe encore de sa canne la toile d'un novateur Manet, un fou! Les Manet se taisent, impuissants, ils attendront dans la tombe qu'un Sotheby's encan cogne le gros lot 150 ans après leur enterrement! Les temps changent-ils vraiment?

Baudelaire avait-il tort d'écrire: «*Nation nigaude*»? Si les nigauds alléchés par la machine médiatique toute-puissante vers seulement les stars de l'art avaient l'occasion de découvrir l'art actuel d'ici, il se pourrait bien que les choses changent. Il n'y aurait mieux et plus que le chiard bruyant des *blockbusters* importés. Je ne suis pas Émile Zola défenseur acharné d'un Manet conspué par la bourgeoisie néfaste de son temps, je veux seulement que cesse la noirceur imposée sur les nôtres. J'ai visité l'expo *Rodin* en fin de juillet, j'ai vu les soins divers, l'étalage luxueux et complexe, l'ampleur du site. J'ai apprécié et j'ai pourtant souhaité, pour un même million de dollars de notre argent public, qu'on puisse organiser 20, 30 expositions modestes et efficaces, avec des acquisitions aussi, pour l'art qui se fait autour de nous. Ce n'est pas du chauvinisme, c'est l'idée d'une compensation qui s'impose.

J'ai connu, à la fin des années 70, six bons talents qui travaillaient fermement presque sous mes yeux. Ils se nommaient Bastin, Nicol, Wuetrich, Flynn, Brisset, Bourassa. Que sont-ils devenus? Pourquoi ce silence sur eux? Je sais qu'ils doivent travailler (un est mort, hélas), c'est leur besoin; il n'y a donc eu personne pour les publiciser? Pourquoi? Il y en a sans doute des dizaines d'autres qui continuent dans une ombre injuste. Pourquoi?

Il y a la «pop psychologie», il y a cette «pop esthétique». Elle fait plaisir aux lecteurs de *Paris-Match*, de *Sélection*, de toute la presse «pop» qui n'en a que pour les grands glorieux du passé. Il faut que d'autres se lèvent et protestent si on veut que s'épanouissent les vivants. Face aux «machines» populistes de nos grands musées publics, la vie vive demande justice!



Mais la chasse aussi, de Jean-Paul Riopelle

À Bouchard de convoquer la communauté des affaires pour sauver les Expos

Le consensus du dernier Sommet socioéconomique devrait servir d'exemple

CLÉMENT GODBOUT

Président de la Fédération des travailleurs du Québec

Le premier ministre Lucien Bouchard n'est pas sans savoir que la FTQ est fort préoccupée par la création d'emplois et le développement de l'économie du Québec. Il sait également jusqu'à quel point il est d'importance capitale pour le Québec que Montréal soit une ville dynamique et en meilleure santé possible.

La présence d'un club professionnel de baseball comme celui des Expos n'est pas la solution à tous les problèmes de Montréal mais on doit la considérer comme un atout essentiel à son rayonnement comme ville internationale. Force nous est de constater que nous traversons présentement une période des plus inquiétantes et nous ne pouvons pas ne pas y voir.

Les Expos, pour Montréal, ce sont 81 activités importantes avec 81 parties de baseball qui se jouent ici. Ce sont aussi 500 emplois directs. Ce sont plus de 125 jours par année où une quarantaine de millionnaires font escale à Montréal. Ce sont aussi quelques millions de dollars en retombées pour notre ville et pour les deux niveaux de gou-

vernement. Ce n'est donc pas à négliger par les temps qui courent.

La FTQ tient aussi à rappeler le consensus réalisé lors du dernier Sommet socioéconomique. Les invités du premier ministre Bouchard, en particulier du monde des affaires, ont exigé le redressement des finances publiques et une loi sur l'équilibre budgétaire. En contrepartie, ils s'engageaient à développer l'emploi, à maintenir et créer des «jobs» de qualité et à intervenir massivement pour soutenir notre économie.

Le dossier des Expos, à notre avis, interpelle les gens d'affaires de façon non équivoque. Ils n'ont pas le droit de se chicaner et de léser. La FTQ demande donc au premier ministre Bouchard de convoquer à son bureau ces mêmes personnes, les invités du monde des affaires au Sommet, pour leur demander de sauver le club des Expos en investissant dans le stade Labatt et aussi en achetant des sièges.

Le gouvernement du Québec a fait son travail, malgré les cicatrices laissées par l'opération déficit zéro. Il n'y a donc aucune gêne à demander à la communauté des affaires de prendre ses responsabilités et d'être solidaire dans ce dossier avec le Québec.

La crise de l'industrie du poisson de fond

La disparition des richesses de la mer constitue la pire injustice

DAVID ANDERSON

Ministre des Pêches et des Océans du Canada

L'article de Pol Chantaine sur la crise qui frappe l'industrie du poisson de fond dans *Le Devoir* du 16 septembre mérite que l'on s'y attarde. Ce faisant, on découvre combien il est aisé — dans ce dossier comme dans d'autres — de tracer des bilans sans pour autant avoir à identifier de véritables pistes de solutions.

En effet, au terme de son acte d'accusation, l'auteur ne trouve pas mieux que de proposer, comme solution, des consultations avec «les représentants politiques des provinces et des communautés» sur le partage de la ressource.

M. Chantaine devrait savoir qu'au cours des dernières années, ce ne sont pas les consultations qui ont fait défaut, mais plutôt le manque de consensus sur le partage de la ressource — une ressource rare — à l'intérieur même de l'industrie. Car même après cinq années de moratoire, le poisson n'est pas réapparu. Et c'est là que le bât blesse.

En situation de pénurie, là où chaque partie à la table voudrait avoir sa «juste part» de la ressource, le MPO et son ministre se trouvent dans la position peu enviable d'avoir à définir ce qui constitue un partage équitable. Dans un tel contexte, il est peu surprenant qu'il existe du mécontentement dans l'industrie.

Cela ne veut pas dire pour autant que le Québec sort perdant des décisions que nous prenons — quoi qu'en disent ceux qui invoquent le modèle de parts historiques

comme seul valable pour la province.

Je note par exemple que certains m'ont accusé — tout en escamotant le fait que les pêcheurs de la Basse-Côte-Nord y ont eu également accès — d'utiliser le principe de la proximité pour donner des allocations temporaires de crevette nordique aux pêcheurs de poisson de fond de la côte est de Terre-Neuve. Or ils oublient de noter que ce même principe a été utilisé dans l'émission de permis exploratoires de crabe des neiges — à l'avantage du Québec. En effet, il en a résulté 1000 tonnes additionnelles pour une valeur de 5,5 millions de dollars en 1998.

Mais en bout de piste, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un principe avant tout autre qui doit guider nos décisions en matière de partage de la ressource: la conservation.

Comme je l'ai dit à Montréal devant les représentants de l'industrie du poisson de fond de l'Atlantique, il y a quelques jours, en répétant les erreurs du passé et en permettant la surpêche des stocks de morue du Golfe, j'aurais probablement pu acheter la paix sur l'eau cette année, et probablement l'an prochain. Mais j'ai la certitude que les stocks auraient continué de faiblir, et ce, jusqu'à ce que le dernier poisson soit capturé.

Je sais qu'il peut sembler injuste pour des familles et des collectivités entières qui, pendant des générations, ont vécu des produits de la mer de se faire dire: «Vendez vos bateaux et cédez vos permis, vous ne pouvez pas pêcher.» Mais je sais également que la plus grande injustice serait que cette génération de pêcheurs soit la dernière à vivre des richesses de la mer.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Durand (chronique), Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies), à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à l'Assemblée nationale), à l'information politique: Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires), Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Fran- cine Ouellet (secrétaire), LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lefleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Mandela est épuisé



REUTERS

LE PRÉSIDENT sud-africain Nelson Mandela est tombé malade, hier à Toronto, et prévoyait ne pas assister à un dîner en compagnie du premier ministre Jean Chrétien hier soir. M. Mandela avait quitté en chancelant un déjeuner avec des hommes d'affaires canadiens et sud-africains au cours duquel il avait pris la parole. M. Geruel a affirmé que le président, âgé de 80 ans, «souffrait seulement de fatigue» et allait annuler pour cette raison une conférence de presse qui devait avoir lieu dans l'après-midi. M. Mandela devait rentrer en Afrique du Sud hier soir. Le Prix Nobel de la paix et son épouse Graça Machel avaient été accueillis en stars hier par quelque 40 000 enfants canadiens rassemblés au stade SkyDome de Toronto. Le président Mandela était l'invité d'honneur d'une cérémonie consacrée au lancement des Amis canadiens du Fonds Nelson-Mandela pour l'enfance.

Exigez votre Télé choix!

Les lecteurs trouveront dans leur *Devoir* d'aujourd'hui le deuxième numéro de notre nouveau supplément *Télé choix*. S'il n'y est pas, ce sera tout simplement un oubli de la part du dépositaire ou du camelot et il ne faudra pas hésiter à le leur réclamer. Un service téléphonique spécial a été mis en place au numéro (514) 985-3333, ou une préposée recevra vos commentaires de 9h à 13h.

Avec votre aide, nous tenterons de corriger la situation là où notre service de messageries aura fait défaut et, si nécessaire, nous vous ferons parvenir par la poste un exemplaire du *Télé choix*. Nous remercions tous les lecteurs qui nous ont fait parvenir ces derniers jours leurs commentaires sur ce nouveau supplément.

Toute suggestion sera accueillie avec plaisir. Écrivez-nous. Par la poste au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9; par télécopieur au (514) 985-3360; ou par courriel à redaction@ledevoir.com en indiquant *Télé choix* dans la zone «sujet».

La rédaction



**S.V.P. Assurez-vous
de recycler ce papier
journal.**

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québecor LaSalle, 2701, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 812, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, (Québec), H3A 2K4. Le *Devoir* est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, (Québec), H7V 1A1. Enregistrement n° 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le Canada veut siéger au Conseil de sécurité

PRESSE CANADIENNE

Nation unies — Le Conseil de sécurité des Nations unies doit devenir «plus responsable et moins impénétrable» pour les petits pays qui sont laissés pour compte au profit des cinq puissants membres permanents, a déclaré hier le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

Cette observation revêt une signification spéciale du fait que le Canada souhaite siéger au Conseil de sécurité, «qui demeure au cœur du rôle de l'ONU», a précisé M. Axworthy alors qu'il prononçait le discours canadien à la 53^e session de l'Assemblée générale. «Cependant, a ajouté le ministre, la légitimité du Conseil est de plus en plus remise en question. Pour rester crédible, le Conseil doit réexaminer les interprétations traditionnelles de son mandat [...] La façon de procéder du Conseil doit être plus ouverte et plus transparente.»

Le Canada, la Grèce et les Pays-Bas se font concurrence pour tenter d'obtenir les deux sièges réservés à des pays occidentaux, qui seront libres lorsque le Portugal et la

Suède quitteront le Conseil le 31 décembre, après avoir terminé leurs mandats de deux ans. Le Conseil de sécurité compte 15 membres, dont cinq permanents — les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France.

Le ministre canadien a énoncé certaines critiques à l'égard de ce noyau influent. «Les membres permanents ont de plus en plus tendance à contrôler l'ordre du jour, marginalisant ainsi les membres élus, ce qui est contraire aux principes démocratiques qui gouvernent nos institutions politiques en cette fin de XX^e siècle», a-t-il dit, précisant qu'il faut réduire et non accentuer les distinctions entre les membres permanents et les membres élus.

L'Assemblée générale des Nations unies doit élire cinq nouveaux membres non permanents le mois prochain. Outre les deux sièges réservés à des pays occidentaux, l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique auront chacune un siège.

La façon de procéder du Conseil de sécurité n'a guère changé depuis 1945, et les négociations des cinq dernières années pour amorcer une réforme ont produit peu de résultats à ce jour.

ALLEMAGNE

Les Allemands craignent que le changement de capitale soit l'occasion d'une centralisation excessive

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle chancellerie, un bâtiment, a dit Helmut Kohl, qui respirera «la confiance et le calme».

Mais tous n'ont pas cette assurance. Berlin est aujourd'hui au cœur des débats sur l'avenir du pays. Les candidats à la Chancellerie en ont peu parlé mais ils savent que le déménagement du Parlement, de 11 des 18 ministères fédéraux, des délégations des provinces et de 15 000 fonctionnaires est d'avantage qu'un simple changement géographique.

L'hebdomadaire *Die Zeit* lançait récemment la discussion par une série d'articles ironiquement intitulée «La République de Berlin». Le titre évoque la République de Weimar, la première démocratie parlementaire allemande qui précéda la montée de Hitler. Comme si, avec le déménagement dans l'ancienne capitale du Reich, à 80 kilomètres de la frontière polonaise (Bonn est à 60 kilomètres de la frontière française), un nouveau danger planait sur l'Allemagne.

Il y a trois jours, une nouvelle manifestation avait lieu à Bonn contre le déménagement voté en 1991 par une majorité de 18 voix seulement. Les ouvriers ont beau mettre la dernière main au dôme de verre qui surmonte déjà le Reichstag, l'unanimité n'est pas faite.

Austérité et sévérité

Pour beaucoup d'Allemands du Rhin, catholiques enjoués et bons vivants, Berlin reste la capitale de la Prusse protestante. Elle respire l'austérité et la sévérité. Pour d'autres, elle symbolise le nouveau rôle que l'Allemagne s'approprie à jouer dans le monde. D'ailleurs, le dessin des abords du Reichstag et de la chancellerie rappelle étrangement les environs de la Maison-Blanche à Washington.

Les Allemands craignent surtout que le déménagement soit l'occasion d'une centralisation excessive. Une peur qu'a ravivée le candidat social-démocrate Gerhard Schröder (SPD) en voulant nommer pour la première fois un ministre fédéral de la Culture. Un candidat est déjà en vue, le journaliste et éditeur Michael Naumann. Or, comme au Canada, la culture est en Allemagne une compétence strictement provinciale. Les principes du fédéralisme sont en cause. Le slogan du SPD n'est-il pas «Un gouvernement fort pour une Allemagne forte»? La ou la petite ville de Bonn ne pouvait avoir de prétentions, Berlin pourrait en imposer.

«S'ils veulent centraliser le pays à Berlin comme la France l'est à Paris et la Grande-Bretagne à Londres, les dirigeants politiques se trompent», dit Dietrich Henckel, économiste à l'Institut allemand d'urbanisme. Jamais l'Allemagne ne sera un pays centralisé, même en transférant la capitale à Berlin.

Selon Henckel, à terme, tous les ministères déménageront dans la capitale. «Personne ne voudra travailler dans un ministère de seconde importance.» Mais si la politique transportera ses pénates à Berlin, la finance restera à Francfort, la presse à Hambourg, le cinéma à Munich et les grandes expositions commerciales à Cologne et à Francfort.

Berlin elle-même est une ville très décentralisée. Jamais les architectes et les urbanistes ne parviendront à créer un centre-ville unique, dit Dietrich Henckel. «Même avant la guerre, Berlin avait plusieurs centres: l'avenue Kurfürstendamm, Friedrichstrasse et Potsdamer Platz. Berlin ne retrouvera jamais le rôle qu'elle jouait avant la guerre.»

Réalité virtuelle

En 1990, au moment de la chute du Mur, les groupes d'opposition de la RDA se rassemblaient à la Maison de la démocratie, sur Friedrichstrasse. Il y régnait une ambiance fébrile, l'histoire s'accélérait sous nos yeux. La maison est encore là. Elle a résisté à la vague de démolition et de rénovation qui a métamorphosé l'avenue. Elle abrite toujours une quarantaine d'organismes communautaires, féministes et culturels. Sauf qu'elle est aujourd'hui entourée des Galeries Lafayette, d'un bureau d'American Express et d'un Planet Hollywood.

«Pour moi, toutes ces nouvelles constructions, c'est de la réalité virtuelle», dit l'écrivain de l'Est Jens Sparschuh. La vie réussira-t-elle à s'installer dans tout ce ciment? Tous ces monuments resteront-ils vides?

Il est plus facile de construire des immeubles sur 50 hectares que de leur donner vie. Le nouveau Berlin pourrait en effet ressembler à une ville fantôme dès la fermeture des bureaux et devenir un quartier réservé aux dignitaires et aux étrangers de passage.

L'éditeur Wolf Jobs Siedler a toujours soutenu qu'il aurait fallu procéder plus lentement et laisser faire le temps. «Comment peut-on reconstruire en quelques années ce qui a été détruit par plus d'un demi-siècle d'histoire?», demandait-il dès 1995. Plusieurs prévoient un krach immobilier quand les deux millions de mètres carrés de bureaux et de commerces prévus seront achevés.

Les dirigeants allemands entretiendraient-ils l'illusion qu'une capitale se construit à coups de millions en quelques années... tout comme ils ont cru que deux pays pouvaient se fondre en un dans le temps de la dérive?

Les partisans du déménagement de Bonn à Berlin rappellent que la ville a toujours été un foyer de créativité, de Bertolt Brecht aux jeunes joueurs de tam-tam qui se déchainent devant l'ancien théâtre Metropolis. Goebbels n'avait-il pas déclaré la guerre à Berlin la rouge?

C'est d'ailleurs peut-être là, dans ce brassage de musiciens, de peintres ou d'écrivains venus de tous les horizons et que draine la future capitale que l'Allemagne est réellement en train de se reconstruire avec elle-même. Rendez-vous en l'an 2000.

DEVOS

«Le monde se dégrade. On est en train de perdre les valeurs qui servent de balises essentielles, comme le respect des autres et le respect de la vie humaine.»

SUITE DE LA PAGE 1

l'homme qui aura bientôt 76 ans a gentiment répondu qu'il était normal qu'un artiste se maquille.

Son inspiration, il la trouve à chaque détour de la vie quotidienne, dans ses événements les plus banals. Au contact de son imagination, ces petites histoires se transforment petit à petit en fables de plus en plus folles. «Je pars d'une histoire simple qui part du réel, expliquait-il cette semaine. Et tout à coup, il y a une déviation, un glissement, et on n'est plus dans la raison. Il y a quelque chose qui est troublant, qui ne répond plus aux lois du réel. Et puis, si on persiste, on s'enfonce dans une espèce d'aventure et on se retrouve dans l'imaginaire. Et là, ça devient intéressant sur le plan du divertissement.»

Sévère à l'endroit des humoristes qui tendent de plus en plus, selon lui, à verser dans le vulgaire, il déclare tout de go qu'il n'y a plus de vrais clowns. «Tout a été dit au cirque, lâche-t-il. Tous les grands thèmes ont été abordés par Charlie Chaplin, les Fratellini et les autres.» Il se ravise tout de suite. «Je ne devrais pas dire ça. Il y en a certainement un ou deux, cachés quelque part, qui imaginent des choses qui ne ressemblent à rien, parce qu'elles ressemblent à ce qu'ils sont. Ce sont ces gens-là, les poètes, les conteurs, les peintres...»

Jeux d'esprit

Aussi simples et spontanés que ses textes puissent paraître, ils sont le fruit d'un long travail de réécriture et de raffinement. «Les jeux de mots n'existent pas», affirme-t-il. Ce sont des jeux d'esprit. C'est l'esprit qui joue et qui se sert de mots plus ou moins chargés ou riches et qui les fait éclater.»

Raymond Devos garde pour lui plusieurs très bons textes, révèle sa collaboratrice et productrice, Françoise Maucci, souvent à cause d'un détail ou d'un je-ne-sais-quoi qui l'agace. Pas étonnant que le recueil de ses textes, publié récemment et intitulé *Matière à rire*, soit devenu rapidement succès de librairie. Pas étonnant non plus que ses numéros supportent aussi bien l'épreuve du temps. Et cela, tant et si bien qu'il lui arrive de ressortir des sketches vieux de 10 ou 20 ans, inconnus des plus jeunes, et qui passent pour des nouveautés tellement ils sont collés à des questions éternellement actuelles.

De façon générale, Raymond Devos préfère se garder loin de l'actualité brûlante. Entre les questions qui ne méritent pas que l'on s'y attarde, comme l'affaire Lewinsky («C'est indigne. Les Américains n'ont pas d'autre chose à se préoccuper?»), et celles dont on ne peut pas rire, comme la faim dans le monde et le racisme, l'humoriste trouve plus matière à inquiétude qu'à l'évasion dans le monde de l'imaginaire. «Le monde se dégrade, constate-t-il. On est en train de perdre les valeurs qui servent de balises essentielles, comme le respect des autres et le respect de la vie humaine.»

Une vieille amitié

De retour au Québec pour une nouvelle tournée qui l'amènera à se produire dans dix villes, Raymond Devos ne cache pas son affection pour ce qu'il a appris de peine et de misère à ne plus appeler le «Canada». Sa première apparition sur scène, en 1961, avait pourtant été un fiasco absolu alors qu'il s'était risqué à chanter des airs de cow-boys dans un cabaret de Québec. Profondément marqué par son ami-

PARIZEAU

Selon la majorité des répondants, ses interventions n'aident pas l'évolution du débat

SUITE DE LA PAGE 1

consensus, d'obtenir une adhésion majoritaire:

■ 52,5 % des Québécois sont d'avis que les interventions publiques de M. Parizeau n'aident pas à l'évolution du débat politique; un jugement que 29,3 % désapprouvent;

■ 69,3 % estiment que les idées émises par M. Parizeau ont souvent pour effet d'embarrasser le premier ministre Bouchard; 12 % sont en désaccord avec cette opinion;

■ 54,4 % sont convaincus que les déclarations souvent négatives de l'ex-leader souverainiste contribuent à semer la division dans les rangs du Parti québécois; 19,5 % sont en désaccord;

■ 64 % croient que M. Parizeau ne devrait pas participer à la prochaine campagne électorale; 23,4 % pensent exactement le contraire;

■ 55,7 % souhaitent qu'il s'abstienne désormais d'intervenir dans le débat politique qui a cours au Québec; 31,2 % trouvent cette proposition d'exclusion outrancière et refusent d'y souscrire.

La dernière incartade signée Jacques Parizeau, cette semaine, confère aux données recueillies à travers ce sondage un caractère de brûlante actualité, même s'il a été réalisé sept jours avant le psycho-drame. A partir du moment où M. Bouchard a renversé le vote du conseil national, il était prévisible que M. Parizeau allait avoir un nouveau sursaut d'indignation. Il était aussi évident que le bureau du premier ministre n'allait pas tolérer une fois de plus que l'on défie son autorité morale. Les fins stratégies du bunker avaient si bien prévu le coup que le remaniement ministériel fut devancé d'une journée pour noyer l'impact médiatique du discours de Jacques Parizeau devant les étudiants de l'Université Laval.

Cela dit, ce sondage illustre jusqu'à quel point la petite colère de Bernard Landry contre les charges assassines de Jacques Parizeau avait l'appui de la population. Le jugement sévère que les gens portent sur les frasques de l'ancien premier ministre transcende même les allégeances politiques. Les majorités désapprobatoires varient néanmoins quelque peu selon l'âge, le sexe, la scolarité, la langue et la région.

Ainsi, le vœu que M. Parizeau n'intervienne plus dans le débat politique est plus résolument exprimé par les femmes, qui ont toujours été plutôt tièdes envers le chef souverainiste. L'opinion voulant que les sorties de M. Parizeau divisent les souverainistes est surtout partagée par les personnes de 55 ans et plus et reçoit un appui plus ferme des Montréalais que des Québécois des autres régions. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les anglophones sont à peine plus sévères que les francophones. Que ce soit à propos de l'exclusion, de l'accusation de diviser le parti ou de l'embarras causé au premier ministre Bouchard, les jeunes sont plus compréhensifs, plus tolérants, apparemment mieux disposés que les vieux à pardonner les écarts de conduite de l'ancien premier ministre.

Alliance Québec remet ça

LE DEVOIR

À l'issue de la deuxième soirée de protestation devant les portes du magasin Eaton du centre-ville de Montréal, le président d'Alliance Québec, William Johnson, n'était pas peu fier d'annoncer «qu'entre 900 et 1000 personnes» s'étaient présentées à la manifestation. Une estimation qui a fait sourcilier plusieurs observateurs, dont les policiers qui estimaient plutôt que leur nombre se situait aux environs de 500...

Une deuxième manifestation qui s'est déroulée dans un ordre quasi irréprochable, les policiers ayant amélioré leur système de sécurité et les opposants du Mouvement de libération nationale du Québec étant visiblement moins nombreux que la veille.

Aucune arrestation ou incident fâcheux n'a été signalé par les policiers. Bill Johnson a donné rendez-vous à ses troupes pour ce matin, à 11h, pour la dernière marche de la première étape. Il promet que des marches de protestation auront lieu toutes les semaines devant différents succursales de Eaton, tant que la compagnie n'accèdera pas aux demandes de l'organisme. Alliance Québec demande qu'Eaton affiche dans les deux langues à l'intérieur des magasins, comme la loi 86 le permet.